

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Alger accueille les partenaires du SouthH2 Corridor

Le projet SouthH2 Corridor, prévoit le transport de 4 millions de tonnes d'hydrogène vert par an de l'Algérie vers trois pays européens (sur 3.000 km), un volume représentant 10% de la demande européenne attendue pour ce combustible propre à l'horizon 2040.

P3



RISQUES D'INONDATION

865 sites présentent différents risques de vulnérabilité

P2

ASSEMBLÉE NATIONALE POPULAIRE

**Le projet du Code pénal
soumis au vote aujourd'hui**

P3

LES COMBATS SE POURSUIVENT EN ÉTHIOPIE

**Addis Abeba accuse Asmara, Khartoum
et Le Caire de soutenir les rebelles tigréens**

P11

TRANSPORT
UNIVERSITAIRE155 nouveaux bus
réceptionnés

El Djamiya Linakl Oua Khadamet a réceptionné 155 nouveaux bus, fabriqués par l'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN), dans le cadre de la modernisation du parc de transport universitaire et de l'amélioration des services destinés aux étudiants, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Cette opération intervient "en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant renouvellement du parc national de transport, sous la supervision et le suivi directs du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud", a précisé le communiqué. Cette opération traduit également "l'attention portée par les pouvoirs publics à la mise à disposition d'un transport universitaire assurant le confort et la sécurité, à l'amélioration des conditions de déplacement des étudiants et à la garantie d'un service public à la hauteur de leurs attentes", a ajouté la même source.

R.N

AGENCES COM-
MERCIALES D'AL-
GÉRIE TÉLÉCOMLes horaires
d'ouverture
durant la période
hivernale
annoncés

L'entreprise Algérie Télécom a annoncé, hier dans un communiqué, les horaires d'ouverture de ses agences commerciales durant la période hivernale, qui entreront en vigueur à compter du jeudi 1er octobre. Les agences commerciales d'Algérie Télécom accueilleront les clients, à partir du 1er octobre, "du samedi au jeudi, de 8h00 à 18h00", a précisé le communiqué.

R.N

RISQUES D'INONDATION

865 sites présentent différents
risques de vulnérabilité

Des études ont été menées afin de déterminer les mécanismes les mieux adaptés à chaque zone, ainsi que les plans de prévention à mettre en œuvre. Parallèlement, les pouvoirs publics poursuivent la réalisation d'ouvrages destinés à réduire les effets des crues, notamment les infrastructures hydrauliques et les barrages.

Face à la multiplication des épisodes météorologiques extrêmes et aux risques naturels auxquels elle est régulièrement confrontée, l'Algérie renforce progressivement ses dispositifs de prévention et de gestion des catastrophes. Les inondations figurent parmi les principaux risques liés aux conditions climatiques, aux côtés notamment des incendies de forêt, des séismes et des épisodes de fortes chaleurs ou de pluies intenses. Ces dernières semaines, plusieurs wilayas ont enregistré d'importantes quantités de précipitations, entraînant une hausse temporaire du niveau des eaux dans certaines zones. La wilaya d'Illizi a notamment connu une situation de ce type, sans toutefois que celle-ci ne présente un danger majeur, grâce à l'intervention des différentes autorités et services concernés ainsi qu'aux dispositifs prévus dans le cadre de la stratégie nationale de prévention du risque d'inondation. Intervenant hier dans l'émission « Invité du matin » de la chaîne 1 de la Radio algérienne, la sous-directrice chargée de la prévention des risques d'inondation au ministère de l'Hydraulique, Linda Ben Abderrahmane, a rappelé les principaux axes de cette stratégie nationale, adoptée en novembre 2020 et couvrant la période allant jusqu'à 2030. Cette stratégie repose notamment sur l'identification des zones exposées aux inondations. Quelque 865 sites présentant différents degrés de vulnérabilité ont ainsi été recensés à l'échelle nationale. Des études ont été menées afin de déterminer les mécanismes les mieux adaptés à chaque zone, ainsi que les plans de prévention à mettre en œuvre. Parallèlement, les pouvoirs publics poursuivent la réalisation d'ouvrages destinés à réduire les effets des crues, notamment les infrastructures hydrauliques et les barrages. Selon la responsable, les zones les plus exposées se concentrent particulièrement dans l'Est et le Sud du pays, avec des niveaux de risque variables dans des wilayas telles que Tébessa, Annaba, Jijel, Laghouat et Skikda.

Plus de 500.000 mètres de cours d'eau nettoyés
Le ministère de l'Hydraulique a également recensé plusieurs « points noirs » particulière-

CANCER EN ALGÉRIE

15 000 nouveaux cas enregistrés chaque année

Le cancer progresse de façon inquiétante en Algérie. Dans une vidéo partagée par Santé Plus, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), le Professeur Kamel Sanhadji, a tiré la sonnette d'alarme, en soulignant que, chaque année, l'Algérie enregistre entre 14 000 et 15 000 nouveaux cas. A ce jour, l'on a dénombré pas moins aux 56 000 patients. D'après ses prévisions, « on va vite atteindre 80 000, 90 000, 100 000 malades ». Le Pr Sanhadji s'est montré particulièrement sceptique quant à une prise en charge efficiente de tous ces malades. « Même si vous construisez des centres,

ment exposés aux inondations. Leur traitement est mené en coordination avec les différents secteurs et services concernés, à travers notamment des opérations de réaménagement visant à réduire leur vulnérabilité. Dans ce cadre, l'Office national de l'assainissement, en collaboration avec les autorités locales, met en œuvre chaque année un programme de nettoyage et de désencombrement des cours d'eau. Les opérations sont renforcées à la fin de l'été, en prévision de la période automnale et hivernale, caractérisée par un risque accru de fortes précipitations. L'ampleur du réseau hydrographique à entretenir constitue un défi important, avec quelque 7.000 kilomètres de cours d'eau à travers le pays. Plus de 500.000 mètres ont ainsi été nettoyés durant le trimestre en cours, selon Linda Ben Abderrahmane. La responsable a expliqué que les inondations sont souvent provoquées par des précipitations particulièrement abondantes sur une courte période, qui empêchent l'infiltration et l'évacuation rapides des eaux. L'obstruction des avaloirs et des réseaux d'évacuation par les déchets et les détritus constitue également un facteur aggravant.

Des réseaux d'assainissement à moderniser
La vétusté d'une partie du réseau d'évacuation des eaux constitue un autre enjeu. Selon la responsable, environ 70 % du réseau actuel est ancien. Des opérations de réhabilitation sont donc menées progressivement, avec l'utilisation de matériaux plus durables, tandis que certaines infrastructures sont également renforcées afin de répondre à l'expansion urbaine. La prévention des inondations s'inscrit ainsi dans une approche plus globale de gestion des risques naturels. Pour l'Algérie, régulièrement exposée à différents phénomènes naturels et climatiques, l'enjeu consiste à renforcer l'anticipation, l'entretien des infrastructures et la coordination entre les différents services. La responsable a, enfin, souligné que la combinaison de ces mesures préventives et d'une meilleure sensibilisation des citoyens devrait contribuer à réduire sensiblement la fréquence et l'impact des inondations. L'entretien des réseaux, l'élimination des déchets dans les cours d'eau et les avaloirs ainsi que le respect des consignes de prévention demeurent, à cet égard, des éléments essentiels du dispositif.

Synthèse : Abir. N

faut pas faire de cancer ! », recommande simplement le président de l'ANSS, soulignant la nécessité de « s'attaquer aux causes d'exposition aux cancers (alimentation, tabac, surpoids et obésité, manque d'activité physique...). « C'est cela la vraie prévention basée sur des données solides », a-t-il as-séné. Pour le Professeur Sanhadji, « l'enjeu n'est plus seulement d'augmenter les capacités de traitement, mais d'agir en amont sur les facteurs de risque, de favoriser le diagnostic précoce et de garantir un parcours de soins plus accessible et mieux coordonné ».

R.N

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ARABE

Le CREA appelle à passer à des projets concrets

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a reçu le directeur général de l'Organisation arabe du travail (OAT), Fayez Ali Al-Mutairi, et la délégation l'accompagnant, avec lesquels il a examiné les moyens de renforcer la coopération économique arabe, a indiqué un communiqué du CREA. Lors de cette rencontre, tenue mardi au siège du Conseil, M. Moula a souligné l'importance de mutualiser les efforts et d'intensifier l'action commune afin de

développer davantage les relations économiques entre les pays arabes, notamment à travers l'accroissement des échanges commerciaux et le renforcement des investissements intra-arabes, contribuant ainsi à une meilleure intégration économique et à un développement durable dans la région, selon le communiqué. Il a également insisté sur la nécessité de passer de la coopération et de la concertation à la concrétisation de projets et de partenariats économiques, en valorisant les capacités et les potentialités dont disposent

les pays arabes et en renforçant la présence des entreprises arabes sur les différents marchés de la région, au service des intérêts communs et d'une plus grande intégration économique arabe. M. Moula a mis en avant l'importance d'ancrer la culture du dialogue et de la confiance entre les différentes parties prenantes de l'écosystème économique, notamment les pouvoirs publics, les représentants du patronat et ceux des travailleurs, affirmant que la convergence des visions et cette volonté de travailler ensemble permettent de

mieux répondre aux enjeux économiques et sociaux, de soutenir l'investissement et la production, de renforcer la compétitivité des entreprises et de favoriser la création d'emplois. De son côté, M. Al-Mutairi a souligné l'importance de poursuivre la concertation et la coordination, de favoriser le partage d'expériences et d'expertises et de renforcer le rôle des institutions économiques et sociales au service du développement, ajoute la même source.

R.N

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Alger accueille les partenaires du SouthH2 Corridor

Alger abritera, aujourd'hui, la 2e réunion des ministres de l'Energie des pays partenaires du projet SouthH2 Corridor pour le transport d'hydrogène vert vers l'Europe, qui sera consacrée à l'examen des voies de coopération et de partenariat pour garantir un avenir énergétique durable.



Cette rencontre verra la participation des représentants des pays partenaires du projet, à savoir l'Algérie, l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie et la Tunisie, pour examiner le partenariat et les perspectives de renforcement de la coopération entre les différentes parties, en vue de donner une forte impulsion à ce projet, qui prévoit le transport de 4 millions de tonnes d'hydrogène vert par an de l'Algérie vers les trois pays européens (sur 3.000 km), un volume représentant 10% de la demande européenne attendue pour ce combustible propre à l'horizon 2040.

Ce projet constitue un maillon essentiel dans le développement des exportations algériennes d'hydrogène vert, d'autant que son acheminement vers l'Europe se fera

via les réseaux actuels de transport de gaz naturel, après leur modernisation et leur adaptation.

Les travaux relatifs à ce projet ont débuté en octobre 2024, avec la signature par Sonatrach et Sonelgaz d'un memorandum d'entente avec les sociétés allemandes VNG, italiennes Snam et Sea Corridor et autrichienne Verbund Green Hydrogen, pour la réalisation des études nécessaires à l'évaluation de la faisabilité et de la rentabilité d'un projet intégré de production d'hydrogène vert en Algérie et d'exportation vers l'Europe.

Cette dynamique s'est renforcée lors de la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Allemagne, en juillet dernier, avec la signature par Sonatrach de deux protocoles d'accord avec les

sociétés Robert Bosch et Siemens Energy, en vue de renforcer la coopération dans le domaine de la transition énergétique, notamment la fabrication d'électrolyseurs et la production d'hydrogène, la maintenance et la réparation des équipements, et la formation.

Pour rappel, la première réunion des ministres de l'Energie concernés par le projet SouthH2 Corridor, tenue à Rome en janvier 2025, avait été couronnée par la signature d'une Déclaration commune d'intentions politiques sur ce projet stratégique, avec l'engagement des parties signataires à renforcer la coopération en vue de développer ce projet énergétique en intensifiant la collaboration au sein d'un groupe de travail commun.

R.N

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

La loi de finances 2027 sous la loupe

Le gouvernement prépare les principales orientations de la loi de finances pour 2027, avec un projet qui entend conjuguer soutien à la croissance économique, diversification de l'économie nationale et préservation du pouvoir d'achat. L'avant-projet de loi de finances a été présenté hier mercredi lors d'une réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb.

La réunion s'est ouverte par l'examen du bilan de la mise en œuvre des décisions prises par le président de la République lors de la dernière réunion du Conseil des ministres. Les travaux ont ensuite porté sur l'avant-projet de loi de finances pour 2027, dont les grandes orientations s'inscrivent dans la continuité des priorités économiques et sociales fixées par les pouvoirs publics.

Le texte accorde une attention particulière au renforcement de l'investissement productif et à l'accélération de la diversification de l'économie nationale. Le gouvernement prévoit, dans ce cadre, de poursuivre la réalisation de projets d'infrastructure en privilégiant les opérations considérées comme ayant un impact important sur le développement économique et social. Le renforcement du réseau national d'infrastructures figure également parmi les priorités affichées, de même que l'amélioration de l'aménagement du territoire et la réduction des coûts liés aux services logistiques. Ces orientations visent notamment à soutenir l'activité économique et à améliorer les conditions nécessaires au développement de l'investissement.

Sur le plan social, l'avant-projet prévoit la poursuite des efforts destinés à préserver le pouvoir d'achat et à répondre aux besoins des citoyens. Le gouvernement entend notamment renforcer les mécanismes de soutien et maintenir les programmes publics dans plusieurs secteurs prioritaires, parmi lesquels l'éducation, la santé, le logement et les infrastructures de base.

L'amélioration du climat d'investissement constitue également un axe important du projet. Le gouvernement prévoit notamment la mise en service effective du guichet unique de l'investissement, déjà approuvé par le président de la République, ainsi que le renforcement de l'accompagnement des opérateurs économiques.

Le texte prévoit, en outre, d'accélérer la modernisation de l'administration et d'améliorer la mobilisation des ressources publiques. Cette démarche devrait passer par la simplification des procédures, le renforcement du respect des obligations fiscales et la poursuite de la transformation numérique de l'administration. L'avant-projet de loi de finances pour 2027 doit désormais être soumis à l'examen et à l'approbation du Conseil des ministres lors de sa prochaine réunion.

R.N

ASSEMBLÉE NATIONALE POPULAIRE

Le projet du Code pénal soumis au vote aujourd'hui

Le projet de loi modifiant et complétant le Code pénal sera soumis aujourd'hui au vote des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), en séance plénière, après l'achèvement de son examen et l'étude des amendements proposés. La Commission des affaires juridiques, administratives, des libertés et des droits de l'Homme a conservé l'essentiel du texte transmis par le gouvernement, tout en introduisant des observations et précisions principalement liées à sa formulation et à la précision de certaines dispositions. La séance plénière, prévue à partir de 9h00, portera d'abord sur le projet de loi approuvant l'ordonnance n°26-01 relative à la justice militaire, avant de passer au vote sur le projet de modification du Code pénal.

Le texte, qui modifie et complète l'ordonnance n°66-156 portant Code pénal, s'articule autour de deux principaux volets : le durcissement des sanctions applicables à l'incendie volontaire et le renforcement de la protection pénale des enfants. Dans les deux cas, le projet prévoit notamment le recours à la peine de mort dans des situations précisément définies.

Concernant la protection des enfants, le projet propose de modifier l'article 291 afin de prévoir la peine capitale contre toute personne qui enlève un enfant, quel que soit le

moyen utilisé, ou qui le torture, lui fait subir des violences sexuelles ou le maltraite. Les personnes condamnées pour ces faits ne pourraient pas bénéficier de circonstances atténuantes.

S'agissant des incendies, le texte introduit un nouvel article 395 bis prévoyant la peine de mort pour toute personne qui provoque volontairement un incendie dans des forêts, maquis, champs cultivés ou non, arbres, coupes d'arbres ou bois entreposés en tas dans les forêts.

L'article 396 est également modifié afin d'inclure les récoltes sur pied, la paille, les herbes ainsi que les récoltes entreposées en tas ou en bottes parmi les biens concernés par les dispositions relatives à l'incendie volontaire. Les peines d'emprisonnement de dix à vingt ans sont maintenues dans les cas prévus par cet article.

Trois nouvelles dispositions sont par ailleurs introduites : les articles 396 bis 1, 396 bis 2 et 396 bis 3. La première prévoit la peine de mort lorsque l'incendie volontaire vise des biens publics ou privés et est commis sur ordre ou au profit d'un État ou d'une partie étrangère, dans le cadre de faits de trahison ou de collaboration avec une puissance étrangère ou un groupe criminel organisé. Cette peine s'appliquerait également lorsque

l'incendie porte atteinte à la sécurité et à l'ordre publics, à l'unité nationale, à la stabilité et au fonctionnement normal des institutions, à l'économie nationale, à l'environnement ou encore aux ressources forestières, végétales, animales et agricoles.

L'article 396 bis 2 étend les dispositions aux instigateurs, complices, financeurs, organisateurs et participants à ces actes ou à leur préparation et facilitation, y compris lorsque les faits impliquent l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ou des réseaux sociaux. L'article 396 bis 3 exclut, pour les personnes condamnées sur la base de ces dispositions, le bénéfice des circonstances atténuantes. Le projet modifie également l'article 399 afin de prévoir la peine de mort lorsque l'incendie volontaire, dans les cas concernés par le texte, entraîne la mort d'une ou de plusieurs personnes.

La rédaction de l'article 396 bis 2 a toutefois suscité des discussions au sein de la commission, notamment sur la définition de la responsabilité liée aux actes commis à travers les réseaux sociaux et sur la question de savoir si de simples interactions avec un contenu, telles qu'un partage ou un « j'aime », pourraient constituer un fondement de poursuites. Le ministre de la Justice a précisé

que l'application de ces dispositions serait soumise à l'enquête et à un examen rigoureux, l'établissement de la culpabilité devant reposer sur des faits et des éléments de preuve solides.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a pour sa part affirmé que les garanties et mécanismes juridiques nécessaires à la tenue de procès équitables étaient réunis. Il a notamment cité les procédures judiciaires, les voies de recours et l'expertise scientifique parmi les garanties applicables dans les affaires susceptibles d'aboutir à une condamnation à mort. Ce projet intervient dans le contexte des incendies enregistrés durant l'été, particulièrement au mois d'août, qui ont touché plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays et causé de nombreuses victimes.

Lors d'une réunion du Conseil des ministres tenue le 6 septembre, le président Tebboune avait demandé que les dispositions relatives à l'exécution de la peine de mort soient limitées aux auteurs et commanditaires d'incendies volontaires ainsi qu'aux personnes responsables de l'enlèvement et de la maltraitance de mineurs. Le gouvernement a ensuite élaboré le projet de loi conformément à ces orientations.

Seddik Yahiaoui

HYDROCARBURES**L'UE envisage de reporter sa législation sur le méthane**

L'Union européenne (UE) envisage de reporter l'entrée en vigueur de ses règles sur les émissions de méthane applicables au secteur de l'énergie, a déclaré, hier, le commissaire européen à l'Energie, Dan Jorgensen. Selon ce haut responsable européen, l'UE envisageait de reporter des règles qui, à compter du 1er janvier 2027, obligeront les producteurs étrangers de pétrole et de gaz à provisionner l'UE à surveiller et à déclarer leurs émissions de méthane, un puissant gaz à effet de serre. La législation européenne suscite une opposition croissante, alors que la situation géopolitique au Moyen-Orient suscite des inquiétudes des gouvernements européens craignant des perturbations sur l'approvisionnement mondial en pétrole et en gaz. "J'ai demandé à mes services d'examiner les possibilités de reporter la partie concernant les importations", a déclaré Jorgensen aux journalistes lors d'une réunion des ministres européens de l'Energie à Dublin. Il a précisé qu'il envisageait de reporter les règles, et non d'en réduire l'ambition. Tout report, qui pourrait être d'un an selon lui, devrait être conditionné au fait que tous les Etats membres mettent à profit ce délai supplémentaire pour veiller à être pleinement préparés à appliquer la loi une fois le report arrivé à échéance.

Environ une douzaine de pays de l'UE, ainsi que les Etats-Unis, fournisseur de gaz naturel liquéfié de l'Europe, avaient demandé plus tôt cette année une suspension ou un recul de cette législation. L'Union européenne ne prévoit pas de problèmes d'approvisionnement en énergie cet hiver, mais s'attend à des prix du pétrole et du gaz "très élevés", a déclaré par ailleurs le commissaire européen. "Il ne fait aucun doute que nous nous dirigeons vers un hiver difficile", a-t-il souligné. "Lors d'un hiver normal, près de 50 millions de personnes en Europe ne sont pas en mesure de chauffer correctement leur logement. Cet hiver pourrait être encore pire. Nous prenons donc la situation très au sérieux, sans même parler de notre industrie, qui est elle aussi sous pression", a poursuivi Dan Jorgensen.

R.E

FRANCE**La dette publique avoisine les 3600 milliards d'euros au 2e trimestre**

La dette publique française a encore progressé au deuxième trimestre, atteignant 3.595,5 milliards d'euros, soit 119% du produit intérieur brut (PIB), avant de grimper à un pic historique en 2027, à 121,7% du PIB, soit plus du double de la limite européenne fixée à 60%, a annoncé, hier, l'organisme officiel des statistiques. D'avril à juin, le pays s'est endetté de 53 milliards d'euros supplémentaires, la Sécurité sociale de 8,4 milliards, alors que la dette des administrations publiques locales a baissé de 1,7 milliard d'euros, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). La France, qui ne parvient pas à réduire son déficit public (il devrait encore atteindre 5,4% du PIB cette année, contre 5% espérés) est parmi les pays les plus endettés de la zone euro. De plus, le poids des intérêts annuels de cette dette devrait atteindre 91 milliards d'euros en 2027, alors que le pays s'enfonce dans une grave crise économique et sociale. Sur fond d'inquiétudes croissantes au sein de l'opinion publique locale, le niveau de la dépense publique, la fiscalité et la soutenabilité de la dette laissent certains politiques redouter les pires scénarios pour l'avenir du pays. Cette dégradation des finances publiques fait même redouter le retour du mouvement des "Gilets jaunes", qui avait ébranlé la France provoquant une crise majeure sur fond d'une répression policière féroce et de violences à l'égard des manifestants.

R.E

3E SESSION ORDINAIRE DE L'AG DU CNESE**La situation des EPIC passée au crible**

L'EPIC est appelé, de l'avis du CNESE, à "accomplir une mission d'intérêt général, tout en faisant un bon usage des ressources mises à sa disposition, et en améliorant sa gouvernance, son efficacité et sa capacité à réaliser les résultats attendus".



Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a tenu, mardi à Alger, la 3e session ordinaire de son Assemblée générale (AG) pour l'année 2026, dont l'ordre du jour a été consacré à l'examen de rapports et d'études portant sur la gestion des entreprises, l'éducation et la santé. Les travaux de cette Assemblée générale, tenus au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", ont été présidés par M. Mohamed Boukhari, président du CNESE, en présence du conseiller auprès du président de la République, chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, M. Nasreddine Bentifour, du ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, et de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, ainsi que de parlementaires et de responsables d'institutions et d'organismes nationaux. Etaient également présents à cette AG, le directeur général de l'Organisation arabe du travail (OAT), M. Fayed Ali El Matiri, en sus de présidents de conseils économiques et sociaux et d'instances similaires de pays arabes et africains en tant qu'invités d'honneur.

Les travaux de cette session ont été consacrés à la présentation et au débat de deux rapports relatifs à l'efficacité des Etablissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), ainsi qu'au phénomène des cours particuliers, en plus d'un troisième rapport portant sur

les patientes atteintes du cancer du sein. Dans ce cadre, M. Boukhari a précisé que le projet du premier rapport, relatif au financement des services publics et à l'efficacité des EPIC, "pose la problématique de la conciliation entre les exigences du service public, d'une part, et la nécessité de la viabilité financière et de l'efficacité économique, d'autre part". Il a souligné, à cet égard, que l'EPIC est appelé à "accomplir une mission d'intérêt général, tout en faisant un bon usage des ressources mises à sa disposition, et en améliorant sa gouvernance, son efficacité et sa capacité à réaliser les résultats attendus".

Concernant le projet du deuxième rapport abordant le phénomène des cours particuliers dispensés en dehors des établissements éducatifs officiels, le président du CNESE a estimé que le sujet "revêtait des dimensions multiples et profondes, dépassant le cadre d'une simple pratique éducative parallèle. Le rapport examine les causes de la propagation de ce phénomène ainsi que ses répercussions socioéconomiques et pédagogiques sur le système éducatif en soi". Dans son analyse de cette question, le CNESE a veillé à "adopter une lecture objective et équilibrée, qui transcende les préjugés et vise à comprendre le phénomène dans ses causes, ses motifs et ses effets, afin de proposer des approches plus adaptées et efficaces pour la scolarisation de nos enfants", a soutenu M. Boukhari.

S'agissant du troisième rapport relatif à "la synergie institutionnelle dans le par-

cours de prise en charge du cancer du sein", M. Boukhari a expliqué que le CNESE avait relevé, à travers ce document, que "malgré les efforts considérables déployés par l'Etat dans le parcours de prise en charge des femmes atteintes de cette maladie, une marge d'amélioration subsiste pour optimiser les performances et la qualité du parcours d'accompagnement des patientes, de la prévention et du diagnostic au traitement, au suivi, à la réadaptation et à l'accompagnement". A ce titre, il a mis en avant l'importance de l'auto-saisine dans le travail du Conseil, en ce qu'elle témoigne de la capacité de ses membres à détecter les observations issues de leur contact avec la réalité et à suivre les différentes questions, puis à les porter au niveau de l'étude, de l'analyse et de la proposition.

Pour l'élaboration de ces trois rapports, qui seront soumis aux hautes autorités, le CNESE a veillé à "adopter une méthodologie fondée sur la revue de la littérature et l'analyse comparative de référence avec les expériences internationales pionnières et l'écoute des différents acteurs", a poursuivi M. Boukhari. Il a, en outre, fait savoir que le CNESE "ne s'est pas limité au diagnostic, les commissions ayant élaboré des recommandations concrètes et des plans d'action susceptibles d'être suivis et évalués, assortis d'indicateurs clés de performance (KPI), d'échéances, de résultats attendus et de la désignation des parties chargées de leur mise en œuvre".

R.E

AAPI**Le renforcement du partenariat entre l'Algérie et la Russie examiné**

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPi), Omar Rekkache, a examiné, mardi, avec le président du Conseil d'affaires algéro-russe, Ahmed Azimov, les opportunités de renforcement du partenariat économique et d'investissement entre l'Algérie et la Russie, a indiqué un communiqué de l'agence. Cette rencontre, tenue par visioconférence, en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la Russie, M. Toufik Djouama, s'inscrit dans le cadre "du renforcement du partenariat économique et d'investissement

entre les deux pays et de la concrétisation des conclusions de la 13e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe, tenue à Moscou du 24 au 26 juin dernier", précise la même source. Les discussions ont porté sur les moyens de mettre en place un programme d'action commun visant à faire connaître les atouts et les opportunités d'investissement en Algérie, ainsi qu'à renforcer les contacts entre l'agence et le secteur des affaires, contribuant ainsi à l'attraction des investissements et à la réalisation de projets à forte

valeur ajoutée. La réunion a également évoqué la préparation de l'organisation d'une Journée de l'Algérie en marge du Sommet Afrique-Russie et du Forum économique connexe, prévus la fin octobre à Moscou, en vue de présenter les opportunités d'investissement en Algérie. A cette occasion, M. Rekkache a exposé les principaux domaines disponibles, notamment l'agriculture, l'énergie et les énergies renouvelables, l'industrie et les industries de transformation, l'industrie pharmaceutique et les dispositifs médicaux, ainsi que d'autres

secteurs prometteurs, réaffirmant la disponibilité de l'Agence à accompagner les investisseurs et à faciliter la concrétisation des projets. De son côté, M. Azimov a exprimé l'intérêt des entreprises russes à investir en Algérie, soulignant l'importance du transfert de technologie et de l'échange d'expertises, et la disponibilité du Conseil d'affaires à contribuer à la promotion des opportunités d'investissement en Algérie et à encourager les partenariats entre les entreprises, selon le communiqué.

R.E



SOUK AHRAS

13 nouvelles spécialités de formation pour la session d'octobre 2026



L'offre de formation s'est enrichie, dans la wilaya de Souk Ahras, de 13 nouvelles spécialités devant être dispensées dès la rentrée de la formation professionnelle prévue le 4 octobre, a-t-on indiqué, mardi, à la direction de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le chef du service du suivi de la formation, Brahim Hadji, a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit des spécialités "assistant bancaire", "maintenance ferroviaire", "exploitation des barrages", exploitation des réseaux d'alimentation en eau potable", "culture de plantes stratégiques", "recyclage des déchets organiques", "culture du safran", "tourisme", "en-

tretien des piscines", "agent de sécurité et de prévention sur les chantiers de construction", "peinture" et "tissage".

L'intégration de ces spécialités dispensées dans 13 structures du secteur dans les communes de Souk Ahras, de Sedrata, de Taoura, de Targuelt et de Heddada, s'inscrit, selon la même source, dans le cadre de "l'attention constante portée aux spécialisations prioritaires qui correspondent aux exigences du marché du travail et répondent aux besoins du secteur économique ainsi qu'aux aspirations des demandeurs de formation".

Des spécialités qui offrent, a-t-on affirmé, "da-

vantage d'opportunités d'emploi et de création d'entreprises, ce qui contribue à générer de la richesse économique et à créer de nouveaux postes de travail.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels compte, dans la wilaya de Souk Ahras, 23 établissements de formation d'une capacité d'accueil estimée à 5.075 places dans les différents types d'établissements, dont 16 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), 4 instituts nationaux spécialisés (INSFP), 2 annexes de formation professionnelle et 1 établissement privé agréé, a-t-on rappelé.

EL TARF

Les services agricoles projettent de cultiver 150 hectares de pommes de terre hors saison

La wilaya d'El Tarf consacrera 150 hectares à la culture de pommes de terre hors saison pour la campagne agricole 2026-2027, a-t-on indiqué, mardi, à la direction des services agricoles (DSA).

La responsable du bureau de la production agricole, Zina Djoudi, a précisé que cette campagne, lancée début septembre, prévoit l'affectation de 150 hectares à la culture de pommes de terre hors saison, pour une production escomptée de 37.500 quintaux de ce tubercule de large consommation.

Soulignant que le rendement moyen attendu est estimé à 250 quintaux par hectare, la même responsable a indiqué que 70 hectares ont déjà été cultivés à ce jour. Elle a ajouté que la culture de la pomme de terre hors saison s'effectue principalement dans la wilaya d'El Tarf, sur les terres sablonneuses des communes d'El Kala, de Boutheldja et de Berrihane. Les services de la DSA s'efforcent de sensibiliser et d'encourager les producteurs de pommes de terre à intégrer le programme agricole consacré aux pommes de terre (hors saison et de saison), et de les informer des mécanismes de soutien mis en place par l'Etat pour promouvoir et développer cette culture en subventionnant, notamment, les engrais chimiques (moins 20% sur le prix) et les moyens d'irrigation au goutte-à-goutte ou par pivot (moins 50 à 60%), a-t-on conclu de même source.

EL-MEGHAÏER

Journées de sensibilisation aux moyens de paiement électroniques à la CNAS

Des journées de sensibilisation aux moyens de paiement électroniques sont organisées au siège de l'agence d'El-Meghaïer de la Caisse nationale d'assurances sociales des salariés (CNAS), en coordination avec la Banque de développement local (BDL), ont indiqué mardi des responsables de la Caisse.

L'initiative, lancée lundi, intervient dans le cadre de la stratégie de la CNAS visant à poursuivre la numérisation des transactions financières et à promouvoir l'utilisation des moyens de paiement électroniques, en présentant les différents supports et technologies disponibles et en sensibilisant à leur importance pour faciliter et accélérer les transactions financières. Ces journées de sensibilisation visent également à contribuer à l'amélioration de la qualité des prestations fournies aux assurés et aux employeurs, ainsi qu'à ancrer la culture des transactions numériques, dans le sillage de la dynamique de développement des services en ligne, selon la même source. Ces journées, qui se poursuivront jusqu'à mercredi, entrent dans le cadre des efforts visant à accompagner la transformation numérique et à rapprocher les services en ligne du citoyen.

LAGHOUAT

Inauguration d'une bibliothèque en milieu ouvert à l'hôpital mixte

Une bibliothèque en milieu ouvert a été inaugurée mardi à l'hôpital mixte "Colonel Lotfi", à Laghouat, dans le cadre des activités du Festival national du livre lu.

Le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, a supervisé cette cérémonie, dans le cadre d'une initiative culturelle et humanitaire visant à rapprocher le livre des patients et de leurs accompagnateurs.

La directrice de la bibliothèque principale de lecture publique "Bachir Ibrahim", Sara Keddouda, a précisé que l'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la présence du livre dans les espaces publics, permettant aussi aux patients et à leurs accompagnateurs de bénéficier d'un espace de lecture pendant leur séjour au sein d'un établissement hospitalier.

La délégation de wilaya a visité, par ailleurs, le service pédiatrique de l'hôpital, où il a été procédé à une remise de livres et de cadeaux aux enfants, dans le cadre d'une initiative à dimension humaine et culturelle visant à leur apporter de la joie, soulignant ainsi l'importance du livre en tant que source de divertissement, de savoir et d'espoir, même dans des circonstances éprouvantes.

Mme Keddouda a souligné que cette initiative traduit la mission du Festival national du livre lu, qui consiste à promouvoir la culture de la lecture, à étendre la présence du livre au-delà de ses espaces traditionnels et à ancrer ses dimensions culturelles, sociales et humaines, la lecture étant un droit pour tous et le livre un compagnon capable de susciter l'espoir.

JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES À RELIZANE

Réalisation de 87 interventions chirurgicales complexes

Plus de 87 interventions chirurgicales complexes ont été réalisées dans plusieurs spécialités médicales dans la wilaya de Relizane, lors des journées médico-chirurgicales organisées, récemment, dans plusieurs établissements hospitaliers de la wilaya, a-t-on appris mardi auprès du directeur de la Santé et de la Population (DSP), Hicham Allalou. M. Allalou a expliqué, à l'APS, que cette initiative médico-chirurgicale a été organisée durant la semaine dernière par la DSP, en coordination avec une équipe médicale bénévole spécialisée en urologie, chirurgie générale, néphrologie, radiologie, réanimation, gériatrie, ainsi qu'en rhumatologie, en plus des équipes médicales et paramédicales des établissements publics de santé de proximité (EPSP) et des établissements hospitaliers.

Ces interventions chirurgicales, réalisées dans de bonnes conditions organisationnelles et sanitaires, ont concerné un large éventail de patients de différents âges, issus des différentes communes de la wilaya.

"Elles se sont toutes soldées par un succès", a indiqué le même responsable, ajoutant que tous les moyens humains et logistiques nécessaires ont été mobilisés afin d'assurer une prise en charge optimale des patients.

Ces interventions chirurgicales gratuites s'inscrivent dans le cadre du programme de conventions de jumelage conclues avec des établissements et organismes universitaires et de santé, souligne-t-on. Le programme prévoit la réalisation d'examen médicaux spécialisés et d'interventions chirurgicales complexes, dans le but de renforcer la prise en charge des patients et d'améliorer le niveau des services de santé proposés aux citoyens, tout en évitant aux patients et à leurs familles les déplacements vers les centres hospitalo-universitaires ou vers d'autres wilayas.

Au cours de cette initiative médicale, 511 examens médicaux spécialisés ont également été effectués, ainsi que 124 échographies, 182 mammographies et 71 scanners, dans les différentes cliniques et éta-

blissements hospitaliers répartis à travers la wilaya.

Ces journées médico-chirurgicales ont également été marquées par la programmation de dix (10) sessions de formation théorique et pratique au profit des différents personnels médicaux et paramédicaux des établissements de santé, a ajouté le DSP. Il a souligné que cette initiative a constitué une occasion pour les professionnels du secteur de la santé d'échanger et de partager leurs expériences et leur savoir-faire dans différentes spécialités.

Cette initiative a été largement appréciée et accueillie avec satisfaction par les familles des patients, qui ont salué les efforts des équipes médicales et la qualité de l'accueil, compte tenu des charges financières et des difficultés liées aux déplacements hors de la wilaya que ces interventions et examens leur ont permis d'éviter, selon le même responsable, qui a indiqué que des initiatives médicales similaires seront organisées régulièrement.

Boumerdès : Ensemencement de plus de 12 millions d'alevins avant fin 2026

La wilaya de Boumerdès prévoit d'achever, avant fin 2026, l'ensemencement de plus de 12 millions d'alevins de poisson dans des cages flottantes en mer, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la Pêche et de l'Aquaculture.

Selon le directeur du secteur, Kadri Cherif, plus de 8 millions d'alevins ont été ensemencés depuis le début de l'année, l'opération se poursuivant afin d'atteindre l'objectif de 12 millions d'unités à la fin de l'année.

Il s'agit principalement de l'ensemencement d'alevins de daurade royale et de loup de mer au niveau de 10 fermes aquacoles réparties le long du littoral de la wilaya, totalisant près de 50 cages flottantes.

L'opération devrait permettre une production annuelle de près de 400 tonnes de poissons, appelée à augmenter progressivement, a ajouté M. Kadri.

Elle vise notamment à développer et encourager l'aquaculture, préserver la biodiversité marine, relancer cette activité auprès des jeunes et valoriser ces espaces marins sur le plan touristique.

Le responsable a également souligné que ces opérations contribueront à accroître la production halieutique, générer des revenus supplémentaires pour les opérateurs concernés, réduire les coûts de production et approvisionner davantage le marché, ce qui pourrait contribuer à la baisse des prix du poisson.

A noter, près de 10 millions d'alevins de différentes espèces de poissons ont été ensemencés, en 2025, dans des cages flottantes en mer, ainsi que dans les barrages de la wilaya et les bassins d'irrigation relevant d'exploitations agricoles.

CENTRE ANTI-CANCER D'EL HASSI (ORAN)

Lancement des procédures d'acquisition d'équipements pour la curiethérapie

Les procédures d'acquisition des équipements nécessaires au lancement de l'activité de curiethérapie, une technique de radiothérapie ciblée utilisée dans le traitement de certains cancers, notamment celui du col de l'utérus, ont été engagées au Centre anti-cancer (CAC) " Emir Abdelkader " d'El Hassi (Oran), a indiqué la directrice de cet établissement, Mme Hadjira Teffahi.

L'introduction de cette nouvelle technique permettra de renforcer la prise en charge des patients atteints de certains types de cancer, notamment le cancer du col de l'utérus, en délivrant une dose élevée de rayonnement au plus près de la tumeur, tout en limitant l'exposition des tissus sains environnants.

La curiethérapie consiste à placer, de manière temporaire ou permanente, une source radioactive à l'intérieur ou à proximité de la zone tumorale, selon le type de cancer et les indications médicales, expliquent les spécialistes.

Mme Teffahi a souligné que l'introduction de cette technique au CAC d'El Hassi s'inscrit dans le cadre des efforts visant à diversifier et à moderniser les moyens thérapeutiques disponibles au profit des patients, notamment à travers le renforcement de l'offre de soins spécialisés en oncologie.

La mise en service de cette activité interviendra après l'acquisition et l'installation des équipements, ainsi que l'achèvement des différentes étapes techniques et organisationnelles nécessaires à son lancement, a-t-elle précisé.

Pour rappel, le CAC " Emir Abdelkader " d'El Hassi a récemment été renforcé par l'acquisition d'un troisième accélérateur linéaire, dont la mise en service est prévue au cours du mois d'octobre prochain, contribuant ainsi au renforcement des capacités de radiothérapie de cet établissement.

TOUGGOURT

Journée technique sur le développement des cultures stratégiques en régions sahariennes

Une journée technique régionale sur les cultures stratégiques, irriguées sous pivot, et les perspectives de leur développement, a été organisée, mardi à Tougourt, par l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS).

Les intervenants à cette rencontre, tenue à l'Institut technologique spécialisé de formation en agriculture oasisienne, avec la participation d'investisseurs agricoles des wilayas de Tougourt, Ouargla et Illizi, ont souligné l'importance de développer les cultures stratégiques, notamment la filière céréalière, afin de développer un système agricole durable contribuant à la réalisation de la sécurité alimentaire et au renforcement du développement économique du pays.

Dans ce cadre, la directrice générale adjointe de l'ODAS, Sabiha Bousseadra, a indiqué que cette rencontre technique s'inscrivait dans le cadre des efforts visant à soutenir et à développer l'investissement agricole, notamment dans le domaine des cultures stratégiques en régions sahariennes, désormais considérées comme un espace prometteur pour l'extension de superficies productives et le renforcement des potentialités nationales de production agricole. L'ODAS veille, dans le cadre de ses attributions, à assurer un accompagnement efficace des investissements agricoles stratégiques dans les régions du Sud, contribuant, ainsi, à l'essor de la production agricole, à la valorisation des potentialités naturelles et des capacités productives de ces régions, et à l'évolution vers une agriculture moderne, productive et durable, a-t-elle souligné.

L'ODAS recense plus de 415 investisseurs dans la filière des cultures stratégiques, à travers huit wilayas du Sud du pays, sur une superficie globale attribuée de 253.163 hectares, répartie sur 47 périmètres agricoles destinés aux grands investissements agricoles. De son côté, la directrice de la ferme d'expérimentation et de production de semences d'Aghiane, relevant de l'Institut technique de développement de l'agriculture saharienne, Halima Khaled, a présenté l'itinéraire technique de la culture des céréales dans leurs différentes variétés, notamment le blé, l'orge et le maïs-grain. Elle a mis l'accent sur les besoins environnementaux essentiels pour garantir l'efficacité de ces cultures stratégiques en régions sahariennes et accroître le rendement à l'hectare, à travers l'adoption de bonnes pratiques agricoles, notamment une gestion adéquate de la salinité des sols et la réduction de ses effets, ainsi qu'une utilisation rationnelle de l'eau et une gestion étudiée des fertilisants. Concernant l'importance de la gestion et de l'exploitation de la ressource hydrique dans les cultures stratégiques, le représentant de l'Agence du bassin hydrographique de Ouargla, Slimane Benhamida, a fait savoir que les régions du Sud disposent d'importantes ressources en eau qui nécessitent une attention particulière et une gestion adéquate, notamment par l'adoption de méthodes et de techniques d'irrigation modernes et économes en eau, permettant de garantir la pérennité des projets agricoles en régions sahariennes. Le même intervenant a détaillé les différentes étapes et techniques de réalisation des forages agricoles, conformément à des normes scientifiques et techniques garantissant une exploitation sûre et durable des ressources en eau dans le secteur agricole.

AFLOU

Le secteur des sports se renforce avec un stade de 5.400 places



Le secteur des sports se renforce avec un stade de 5.400 placesLe secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Aflou s'est renforcé avec un stade communal de 5.400 places, susceptible d'offrir un cadre adéquat au développement de la pratique sportive.

Le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, a procédé, lundi, à l'inauguration de cette infrastructure sportive, en compagnie du wali délégué d'Aflou, Younes Benmerrah, et en présence de plusieurs directeurs exécutifs, des autorités locales, de notables de la région et de représentants du mouvement sportif.

Outre le terrain de jeu et les gradins d'une capacité de 5.400 places, le stade comprend un siège administratif, des structures d'hébergement, une cafétéria, des vestiaires ainsi que des tribunes d'honneur, offrant ainsi des conditions appropriées à la pratique des activités sportives et aux entraînements, ainsi qu'à l'accueil des compétitions.

Le directeur de la Jeunesse et des

Sports de la wilaya de Laghouat, Brahim Slimani, a indiqué à l'APS que la wilaya d'Aflou dispose d'un important tissu d'infrastructures sportives et de jeunesse, à même de contribuer à attirer et détecter les jeunes talents, en plus de développer les différentes disciplines sportives.

Il a précisé que le parc sportif de cette nouvelle wilaya compte 15 stades communaux et deux stades relevant du secteur, dont l'un est destiné aux principales activités et compétitions, ainsi que deux salles omnisports de 1.000 places chacune et 13 centres sportifs de proximité répartis à travers Aflou.

Dans le domaine de la natation, la wilaya compte une piscine semi-olympique et 12 piscines de proximité, dont cinq relevant du secteur, en plus de deux bassins de natation communaux.

S'agissant des établissements de jeunesse, Aflou dispose de six maisons de jeunes, une auberge de jeunes et un complexe d'hébergement, selon le même responsable.

M. Slimani a souligné que ces infrastructures constituent un acquis susceptible d'ouvrir de larges perspectives aux associations et aux clubs et de dynamiser la vie sportive et juvénile dans la wilaya.

Pour sa part, le président de l'Académie sportive de la commune d'Aflou, Houari Khouldi, a présenté le nouveau stade comme un acquis pour le sport dans la région, en raison des espaces et des équipements adaptés qu'il offre pour accueillir les jeunes talents, les accompagner et développer la pratique sportive.

Selon le même intervenant, l'altitude d'Aflou, située à environ 1.700 mètres au-dessus du niveau de la mer, constitue un atout naturel pouvant être exploité pour la préparation et l'entraînement sportifs, notamment dans les sports collectifs et l'athlétisme.

Et d'ajouter que la disponibilité de telles infrastructures est de nature à renforcer les capacités de la région à accueillir des manifestations et compétitions sportives nationales.

Médéa : Lancement de la 4^e édition du concours de la meilleure prestation et qualité de service

La 4^e édition du concours de la meilleure prestation et qualité de service des différentes activités commerciales, a été lancée cette semaine par la Direction du commerce de la wilaya de Médéa, dans le but d'encourager les commerçants à améliorer les prestations et les services offerts aux consommateurs, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs. Le concours est ouvert à différents domaines d'activité commer-

cial, comme les cafés et salons de thé, la restauration collective et les fast-foods, la pâtisserie et la confiserie, la boucherie et la boulangerie, ainsi que le secteur de la distribution (grandes surfaces et les supérettes), a-t-on expliqué. Les inscriptions à cette 4^e édition s'étaleront jusqu'au 5 octobre prochain pour permettre au plus grand nombre de commerçants de participer à cette compétition qui mettra en avant le savoir-faire et le

professionnalisme des commerçants et prestataires de services activant au niveau de la wilaya, a-t-on ajouté. Selon la direction locale du commerce, l'organisation de ce concours a pour but de promouvoir et d'améliorer le niveau et la qualité des prestations offertes aux citoyens, de protéger leurs droits, mais aussi de mettre en valeur le savoir-faire de chaque corps de métier et d'instaurer une tradition de compétition entre les

commerçants et les prestataires de services. Plusieurs secteurs et organismes participent à l'organisation et à l'encadrement de ce concours, à l'instar de la Chambre de commerce et d'industrie du Titteri (CCIT), de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens (UGCAA), de l'association de protection du consommateur, ainsi que les directions de la santé et des services agricoles, a-t-on indiqué.

FOOTBALL**Nouvelle escalade des tensions entre l'UEFA et la FIFA**

Les tensions entre l'UEFA et la FIFA se sont accentuées mardi, à la suite de nouvelles déclarations de leurs dirigeants respectifs. Le président de l'UEFA, Aleksander Ceferin, a vivement critiqué son homologue de la FIFA, Gianni Infantino, tandis que l'instance mondiale a accusé la confédération européenne de mener une campagne visant à influencer l'élection présidentielle de mars 2027.

Lors de l'assemblée générale des clubs de football européens, organisée à Copenhague, Aleksander Ceferin a dénoncé la concentration du pouvoir au sein de la FIFA, affirmant que « le football n'a pas besoin d'empereurs ». Il a également rappelé que les dirigeants des instances sportives devaient agir dans l'intérêt du football et non considérer celui-ci comme leur propriété. Ces déclarations s'inscrivent dans un conflit ouvert depuis l'été, notamment après l'annonce, puis l'abandon, du projet de Gianni Infantino visant à ouvrir la FIFA à des investisseurs privés.

La confrontation s'est également déplacée sur le terrain judiciaire. L'UEFA a saisi un tribunal de Floride afin d'obtenir des documents relatifs au projet FIFA Forward Enterprise, qui prévoyait de confier une partie des recettes de la Coupe du monde à une société ouverte aux investisseurs. Cette démarche pourrait préparer une éventuelle plainte pour gestion déloyale contre Gianni Infantino devant la justice suisse.

En réponse, la FIFA a demandé à la justice américaine de rejeter cette requête, qu'elle considère comme une tentative de pression sur l'élection présidentielle prévue le 18 mars 2027. L'organisation conteste également les accusations de mauvaise gestion et de recherche de profits personnels visant son président.

Au-delà de ce différend, la redistribution des ressources financières constitue un autre sujet de désaccord. Aleksander Ceferin et Victor Montagliani, président de la Concacaf, ont réclamé une contribution d'au moins dix millions de dollars pour chacune des 211 fédérations membres, prélevée sur les réserves de la FIFA, estimées à six milliards de dollars. Gianni Infantino s'est déclaré ouvert à des discussions sur une meilleure répartition des fonds, sans toutefois s'engager sur un montant précis. Le président de la FIFA a également proposé une consultation des fédérations membres sur une éventuelle réforme de la gouvernance, dont les propositions devraient être examinées lors du Conseil du 15 octobre. À ce stade, Gianni Infantino reste le seul candidat déclaré à sa réélection, les candidatures devant être déposées avant le 18 novembre.

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027**Des surprises, des confirmations et plusieurs favoris en difficulté**

La deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027, disputée le mardi 29 septembre, a été marquée par plusieurs résultats inattendus. La Guinée-Bissau a créé la surprise en dominant largement le Nigeria (3-0), tandis que la Gambie a renversé le Ghana (4-2) à Accra. De leur côté, le Cameroun et la Côte d'Ivoire ont connu des rencontres difficiles. Le Sénégal et l'Égypte se sont relancés après des débuts mitigés, alors que le Maroc a confirmé sa bonne dynamique. L'Algérie, quant à elle, a évité de justesse une défaite face au Burundi. Le Cameroun a été tenu en échec par le Congo (1-1) à Brazzaville. Après leur victoire contre les Comores (3-1) lors de la première journée, les Lions Indomptables ont été surpris par les Diablos Rouges, qui ont ouvert le score à la 24e minute grâce à Geltany Bantsiele. Les Congolais, dirigés par Claude Le Roy, ont longtemps résisté avant de concéder l'égalisation en seconde période, à la suite d'un but contre son camp du gardien Melvin Zinga. Ce résultat permet au Cameroun de porter son total à quatre points, tandis que le Congo en compte un.

La Côte d'Ivoire a également rencontré des difficultés face à la Somalie. Après leur victoire contre le Ghana (2-0), les Éléphants ont peine à concrétiser leur domination et n'ont trouvé la faille qu'en fin de rencontre. Yann Gboho a ouvert le score à la 89e minute, avant que Bazoumana Touré ne scelle la victoire dans le temps additionnel (90e+5). Le Mali a, pour sa part, poursuivi son parcours sans faute en s'imposant face au Liberia (1-0), à Monrovia. Il a fallu attendre la 79e minute pour que Martial Tia inscrive l'unique but de la rencontre, confirmant ainsi son efficacité après avoir déjà marqué lors de la première journée.



Le Bénin a également remporté une victoire face à la Mauritanie (2-1), grâce à un doublé de Rodolfo Alooko (31e, 46e), malgré la réduction du score d'Aboubakary Koita à la 80e minute. Le Gabon s'est imposé contre le Niger (2-0), avec des réalisations de Rodry Junior Effaghe et Denis Bouanga. Les résultats les plus marquants de cette journée sont toutefois venus de Guinée-Bissau et de Gambie. Devant son public, la Guinée-Bissau a infligé une lourde défaite au Nigeria (3-0). Francilino a ouvert le score dès la 15e minute, avant que le capitaine Mama Baldé ne double la mise à la 66e. Alvaro Djaló a définitivement scellé le succès des Djurdus dans le temps additionnel (90e+5). Cette deuxième victoire consécutive place la Guinée-Bissau en tête de son groupe, tandis que le Nigeria a éprouvé des difficultés à imposer son jeu. Dans le même groupe, Madagascar et la Tanzanie se sont neutralisés. À Accra, la Gambie a également signé une victoire remarquée en battant le Ghana (4-2). Les Black Stars avaient pourtant pris une avance de deux buts grâce à Nuamah (27e) et Afena-Gyan

(33e). Mais les Gambiens ont réagi rapidement, avec un penalty transformé par Badamosi (37e), puis une égalisation d'Omar Colley (42e). Ebrima Colley, entré en cours de jeu, a ensuite inscrit un doublé (68e, 90e+1), offrant aux Scorpions leur première victoire de ces éliminatoires. Le Ghana, de son côté, enregistre une deuxième défaite consécutive. Le Cap-Vert a également connu une nouvelle désillusion en s'inclinant à domicile face au Rwanda (1-2). Le Sénégal et l'Égypte ont profité de cette journée pour se relancer. Après leur match nul inaugural, les Sénégalais ont battu l'Éthiopie (1-0), grâce à un but précoce d'Ibrahim Mbaye (11e). Malgré ce succès, les Lions ont éprouvé des difficultés défensives et de ce compte sur leur gardien Yehvann Diouf pour préserver leur avantage. Le Mozambique a, de son côté, dominé le Soudan (4-1). L'Égypte s'est également ressaisie en s'imposant largement face au Soudan du Sud (5-0), à Juba, sans Mohamed Salah. Zizo a ouvert le score à la 36e minute, avant qu'Omar Marmoush ne creuse l'écart à la 49e, puis ne signe un doublé à la 83e. Cette

victoire permet aux Pharaons de décrocher leurs premiers points après leur match nul contre l'Angola.

Le Maroc a confirmé sa bonne entame en dominant le Lesotho (2-0), à Bloemfontein, en Afrique du Sud. Brahim Diaz a débloqué la situation juste avant la mi-temps (45e), tandis qu'Az-zedine Ounahi a inscrit le deuxième but à la 82e minute. Avec deux victoires en autant de rencontres, les Lions de l'Atlas occupent la première place du groupe A. Enfin, l'Algérie a frôlé la défaite face au Burundi, mais a réussi à arracher le match nul (2-2) à Bujumbura. Les Fennecs ont été surpris dès le début de la rencontre par un but contre son camp de Farès Chaïbi (5e), suivi d'une réalisation de Girumugisha (12e). Mohamed Belloumi a réduit l'écart à la 30e minute, avant qu'Adil Boubouïa négalisait son coup franc à la 63e. Ce résultat permet aux Algériens de limiter les conséquences d'un début de match difficile, sans toutefois réaliser le parcours espéré lors de cette deuxième journée.

Synthèse : Moh Slatini

Ligue des Nations : L'Espagne domine la Croatie, portée par un Lamine Yamal étincelant

L'Espagne a signé une nouvelle victoire convaincante en s'imposant face à la Croatie (4-1), mardi soir à Séville, lors de la deuxième journée de la Ligue des nations. Portée par un Lamine Yamal particulièrement inspiré, auteur d'un doublé et d'une passe décisive, la Roja a célébré son retour au pays après son sacre mondial de l'été dernier.

Accueillis chaleureusement par leurs supporters au stade Ramón Sánchez-Pizjuán, les champions du monde ont confirmé leur excellente dynamique. Après leur victoire spectaculaire contre l'Angleterre (3-2), ils ont enchaîné un deuxième succès consécutif, prenant ainsi seuls la tête de leur groupe. Cette nouvelle performance confirme les ambitions de la sélection dirigée par Luis de la Fuente, qui es-

time que son équipe dispose encore d'une marge de progression.

La rencontre a rapidement tourné à l'avantage des Espagnols grâce à Lamine Yamal, qui a ouvert le score dès la deuxième minute d'une puissante frappe du gauche. Malgré plusieurs occasions espagnoles, la Croatie est parvenue à égaliser à la 28e minute, par l'intermédiaire de Dion Beljo, auteur d'une tête victorieuse.

La réaction espagnole ne s'est toutefois pas fait attendre. Trois minutes plus tard, Marc Pubill a redonné l'avantage aux siens en reprenant un centre précis de Yamal, inscrivant ainsi son premier but en sélection. Malgré plusieurs occasions supplémentaires, notamment une frappe de Fermín López sur le poteau, l'Espagne a attendu la seconde période pour creuser l'écart.

À la 64e minute, Yamal a inscrit son deuxième but de la soirée, confirmant son influence sur le jeu offensif espagnol. Ovationné à sa sortie du terrain, il a laissé ses coéquipiers poursuivre le travail. Nico Williams a finalement inscrit le quatrième but à la 88e minute, scellant une victoire nette. Avec ce succès, l'Espagne confirme son statut et poursuit sa campagne avec deux victoires en deux rencontres.

L'Angleterre se relance face à la République tchèque
L'Angleterre a retrouvé le chemin de la victoire en s'imposant face à la République tchèque (2-0), mardi, lors de la deuxième journée de la Ligue des nations. Battus par l'Espagne (3-2) samedi, les Three Lions ont décroché leurs trois premiers points grâce à Anthony Gordon (47e) et Harry

Kane (69e). Les Anglais ont bénéficié de l'expulsion du Tchèque Pavel Sulc dès la 23e minute, après un tacle dangereux sur Elliot Anderson, sanctionné d'un carton rouge à la suite de l'intervention de la VAR. Malgré plusieurs occasions en première période, notamment une frappe de Morgan Rogers sur le poteau, les hommes de Thomas Tuchel ont dû attendre la reprise pour ouvrir le score. Anthony Gordon a concrétisé un centre de Trent Alexander-Arnold d'une tête précise, avant que Harry Kane ne double la mise d'une frappe croisée du gauche, inscrivant ainsi son 87e but en sélection. Grâce à ce succès, l'Angleterre occupe la deuxième place du groupe, derrière l'Espagne, avant son déplacement en Croatie.

R.S

FOOT / QUALIFICATIONS CAN-2027 (GR. I - 2E JOURNÉE) BURUNDI-ALGÉRIE 2-2

Les "Verts" reviennent de loin

La sélection algérienne de football a fait preuve de caractère pour arracher le nul face au Burundi 2-2 (mi-temps : 1-2), mardi à Bujumbura, s'emparant provisoirement de la tête du classement du groupe I des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, à l'occasion de la deuxième journée.

Sur la pelouse synthétique du stade Intwari, les Algériens ont rapidement été mis en difficulté, concédant deux buts en l'espace de sept minutes. Dès la 5e minute, Farès Chaïbi a marqué contre son camp, avant que les "Hirondelles" ne profitent d'une mauvaise relance du capitaine Ramy Bensebaini pour doubler la mise à la 12e minute. Il a fallu attendre la demi-heure de jeu pour voir la sélection nationale réagir. Mohamed Bachir Belloumi, l'un des joueurs les plus en vue durant cette première période, a réduit le score à la 30e minute, permettant aux siens de reprendre espoir. Cette réalisation est intervenue sur la première véritable occasion franche des Algériens. Dans le temps additionnel, le milieu de terrain de l'Olympique Marseille, Himad Abdelli, a été contraint de quitter ses coéquipiers sur blessure. Il a été remplacé par Adam Zorgane (45'+4). Pour cette rencontre, le sélectionneur national Brahim Hemdani, a procédé à quatre changements dans son Onze de départ par rapport à celui aligné vendredi dernier face à la Zambie (3-1) à Tizi-Ouzou, en titularisant Abada, Abdelli, Chiakhia et Boulbina.

LE COUP DE GÉNIE DE BOULBINA

Au retour des vestiaires, les joueurs de Hemdani ont affiché un tout autre visage, en haussant le rythme pour tenter de refaire leur retard, tandis



que les Burundais ont reculé pour préserver leur maigre avantage. Après plusieurs tentatives, les Algériens ont fini par trouver la faille sur un coup franc bien placé, transformé magistralement par Boulbina, qui a logé le ballon en pleine lucarne pour remettre les deux équipes à égalité (63'). Dans la foulée, le sélectionneur national a procédé à deux changements à vocation offensive, en lançant dans la bataille Mohamed Amine Amoura et Monsef Bakrar à la 64e minute. Les "Verts" ont ensuite accentué la pression durant le dernier quart d'heure, multipliant

les offensives dans le camp adverse, sans parvenir à inscrire le but de la victoire. A l'issue de cette rencontre, l'Algérie s'empare provisoirement de la première place du groupe I avec quatre points, devant le Togo (3 points), tandis que le Burundi compte une unité. La Zambie ferme la marche avec zéro point, avant d'accueillir le Togo mardi tous les jours au stade de Ndola (17h00), dans l'autre rencontre de cette journée, avec l'ambition de se relancer dans la course à la qualification. Les "Verts" clôtureront leur actuel rassemblement par un match amical face au Niger,

prévu mardi prochain au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, à partir de 20h30. La sélection nationale retrouvera ensuite les qualifications en novembre prochain, avec une double confrontation face au Togo, d'abord à domicile, puis à Lomé, dans le cadre des troisième et quatrième journées, programmées du 9 au 17 novembre. Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

R.S

FOOT/ QUALIFICATIONS CAN U23 (PRÉPARATION)

La sélection algérienne à pied d'oeuvre en Afrique du Sud

La sélection nationale U23 est à pied d'oeuvre à Johannesburg, en Afrique du Sud, pour entamer son deuxième stage de préparation en prévision du deuxième tour préliminaire des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations U23 - 2027, prévu en novembre prochain, a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF). Pour ce regroupement, le sélectionneur national, Rafik Saïfi, va compter sur 24 joueurs, avec l'intégration de trois nouveaux éléments : Abdelaziz Kahia, Moha-

med Bouderbala et Wael Guerroudjia, qui remplacent Abdelmalek Kelalech, Mohamed Ramadaoui et Wilssem Boussaid, précise l'instance fédérative sur son site officiel. Les Verts ont effectué leur première séance d'entraînement ce mardi à 10h00, heure locale (09h00 heure algérienne). La première rencontre amicale entre l'Algérie et l'Afrique du Sud est programmée jeudi prochain à Durban 17h00 (heure algérienne), alors que la seconde aura lieu le dimanche 4 octobre à partir de 14h00

(heure algérienne) toujours à Durban. Avant de rallier l'Afrique du Sud, la sélection algérienne avait bouclé samedi dernier son premier stage entamé à Alger le 21 septembre 2026, dans le cadre de son programme de préparation en prévision des prochaines échéances officielles. L'Algérie sera opposée, lors du deuxième tour des qualifications de la CAN-2027, au vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et Eswatini.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (3E JOURNÉE)

Le match WA Tlemcen-RC Arbaâ reporté

La rencontre entre le WA Tlemcen et le RC Arbaâ, comptant pour la 3e journée du Championnat de Ligue 2 amateur (Groupe Centre-Ouest), a été reportée à une date ultérieure à la demande des deux équipes, en raison de la situation difficile que traverse le RCA, a annoncé mercredi la Ligue nationale de football amateur (LNFA) sur son site officiel. "Sur la base de la demande conjointe formulée par les directions du WA Tlemcen et du RC Arbaâ pour le report de la rencontre, reçue par la Ligue, et compte tenu de la situation administrative du RC Arbaâ ainsi que des nouvelles données faisant

état de la programmation, par la Chambre de compensation de la Fédération internationale de football (FIFA), d'une audience consacrée au club dans les prochaines 48 heures, la Ligue a décidé de reporter à une date ultérieure la rencontre de la 3e journée devant opposer le WA Tlemcen au RC Arbaâ", a indiqué la LNFA. Ce match, initialement prévu samedi à 15h00 pour le compte du Groupe Centre-Ouest, a ainsi été reporté à une autre date. "A cette occasion, la Ligue nationale de football amateur (LNFA) tient à saluer la direction du WA Tlemcen pour cette position noble et historique, qui se renouvelle

pour la deuxième saison consécutive", a ajouté la LNFA. Il est à rappeler que le RCA n'a pas joué ces deux premières rencontres du Championnat, face au GC Mascara et à l'ESM Koléa, en raison de la non-qualification de ses joueurs auprès de la Ligue, sur fond des problèmes administratifs que traverse l'équipe de la "Mitidja". En application des dispositions du Code du football amateur, la LNFA a déclaré les deux premiers matchs perdus pour les bleu et blanc, qui occupent ainsi la 16e et dernière place au classement du groupe Centre-Ouest.

R.S

FOOT/ TOURNOI INTERNATIONAL DE CROATIE U-17 (2E JOURNÉE)

Croatie - Algérie (3-0)

La sélection nationale algérienne des moins de 17 ans (A), s'est inclinée face à son homologue croate 0-3 (mi-temps : 0-1), mardi en match comptant pour la deuxième journée du tournoi international amical de Croatie (26 septembre - 5 octobre). Les locaux ont ouvert le score peu avant la pause par Dedic (41'), avant de faire le break en fin de match grâce à Veljacic (81'). Le défenseur algérien Bringnone Kenzo a trompé son propre gardien dans le temps additionnel (90'+2). Lors de leur entrée en lice dans ce tournoi, les cadets algériens se sont imposés samedi face à l'Arabie saoudite sur le score de 2 à 0, grâce à des buts signés Nechab Walid (6') et Bendiab Zadig (39'). L'équipe algérienne dirigée par Amine Ghimouz, affrontera pour son troisième match la Hongrie, le 2 octobre (12h30), avant de clôturer face au Qatar, le 5 octobre (15h00). Pour rappel, la sélection algérienne des U17 prépare sa participation à la prochaine Coupe du monde de la catégorie prévue du 19 novembre au 13 décembre prochain au Qatar. Les cadets algériens ont décroché leur qualification pour le Mondial-2026 après avoir atteint les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), disputée en mai dernier. Au Qatar, l'Algérie évoluera dans le groupe J en compagnie des Etats-Unis, du Chili et du Monténégro. Elle débutera la compétition face au Chili, le 21 novembre à 14h30 (heure algérienne), avant de donner la réplique au Monténégro, le 24 novembre à la même heure, puis aux Etats-Unis, le 27 novembre à 16h00. L'édition 2026 du Mondial U17 réunira 48 sélections réparties en 12 groupes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les seizièmes de finale.

R.S

TENNIS DE TABLE/CHAMPIONNAT NATIONAL

Report des rencontres de la phase finale aux 9 et 10 octobre prochains

La Direction technique nationale de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT) a annoncé, mercredi, le report des rencontres de la phase finale du championnat national, prévues les 2 et 3 octobre 2026, aux 9 et 10 du même mois. Ce report intervient en raison de la participation de la sélection nationale algérienne des jeunes à l'Open international des jeunes, prévu au Caire (Egypte), du 1er au 6 octobre 2026. Ainsi, le lancement officiel de la saison sportive 2026-2027 aura lieu les 9 et 10 octobre, parallèlement au déroulement des rencontres de la phase finale, selon la même source. La Direction technique nationale a appelé l'ensemble des clubs concernés à prendre les dispositions nécessaires conformément à cette modification du calendrier sportif.

R.S

SLOVAQUIE

Un ministre perd la confiance du Parlement

Le ministre slovaque de l'Environnement, prêt à rejoindre l'opposition, a perdu mardi un vote de confiance au Parlement, affaiblissant le gouvernement du Premier ministre nationaliste Robert Fico qui pourrait perdre sa courte majorité.

Le Parlement a voté en faveur du limogeage du ministre de l'Environnement Tomas Taraba, député du Parti national slovaque (SNS, extrême droite) qui a également le titre de vice-premier ministre.

Tomas Taraba a menacé de former un nouveau groupe d'opposition avec d'autres députés, une défection qui pourrait coûter à M. Fico sa majorité de trois sièges au Parlement.

Le SNS, partenaire de coalition de M. Fico, a voté avec l'opposition pour le démettre. "Le SNS a complètement perdu confiance dans le ministre, qui travaillait pour lui-même", a expliqué le chef du parti, Andrej Danko. Robert Fico a indiqué que son propre parti Smer se réunirait mercredi pour "décider des prochaines étapes".

Le chef du gouvernement avait évoqué la semaine dernière la possibilité de convoquer des élections anticipées, face à cette crise chez son allié d'extrême droite.

ESPAGNE

Le gouvernement annonce la suspension des expulsions locatives jusqu'en 2030

Le gouvernement espagnol a annoncé, mardi 29 septembre, la suspension des expulsions de logements jusqu'en 2030 et le renouvellement automatique des contrats de location, afin d'endiguer la crise du logement qui frappe le pays, en pleine contestation sociale. Ces deux mesures, annoncées sur X par la ministre de la Santé, Monica Garcia Gomez, à l'issue d'après négociations au sein de la coalition gouvernementale, font partie de deux textes présentés par l'exécutif et qui doivent encore être votés au Parlement, où le gouvernement du socialiste Pedro Sanchez n'a pas de majorité.

La ministre a également indiqué que le gouvernement souhaitait mettre en œuvre, dans le cadre de ces mesures, « l'interdiction pour les fonds vautours d'acheter des logements ».

Ces fonds d'investissement, tout comme les plates-formes de location touristique de courte durée, à l'instar d'Airbnb, sont dans le viseur des manifestants pour le droit au logement. Ils les accusent de faire flamber les prix des locations en achetant des biens immobiliers en Espagne et, ainsi, de réduire l'offre.

L'exécutif prévoit aussi notamment « l'encadrement des locations saisonnières et des locations de chambres », selon Monica Garcia Gomez. L'ensemble de ces mesures doit être présenté à la mi-journée lors d'une conférence de presse. Elles font partie du « décret Maricarmen », du nom de cette Madrilène de 87 ans expulsée mercredi dernier de son logement où elle vivait depuis environ soixante-dix ans, après son rachat par une société immobilière.

RDC

Un responsable du parti présidentiel tué à Butembo

À Butembo, dans l'est de la RDC, un responsable du parti présidentiel UDPS a été frappé à mort dimanche 27 septembre. Marie-Célestin Karondwa venait de participer à une émission de radio où il avait notamment parlé d'Ebola. Dans la zone de santé de Butembo, 256 cas confirmés et 165 décès étaient recensés au 26 septembre. Mais son meurtre est-il lié à ses propos sur l'épidémie ? Les éléments recueillis invitent à la prudence.

L'émission de dimanche, sur la radio Mwangaza, ne portait pas uniquement sur Ebola. Marie-Célestin Karondwa y a également abordé plusieurs sujets politiques.

À son retour, ce responsable local de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) est agressé. Il meurt des suites des coups reçus. Sa maison est ensuite incendiée. Sa



femme et ses enfants étaient absents, selon plusieurs sources.

La fédération de l'UDPS à Butembo affirme que le quartier de Marie-Célestin Karondwa connaît des résistances à la lutte contre Ebola. Mais l'un de ses représentants, Pascal Saghassa, joint par RFI,

reconnaît que le mobile de l'agression reste inconnu. D'autres sources écartent, elles aussi, un lien avec les propos de Karondwa sur la maladie qui sévit en RDC. Certaines évoquent plutôt des différends de voisinage. À ce stade, aucune de ces pistes n'est établie.

L'UDPS demande que les auteurs soient identifiés. La dépouille de Karondwa se trouve à la morgue et, selon Pascal Saghassa, des échanges avec la mairie sont en cours. Au moment de notre entretien, il disait n'avoir connaissance d'aucune arrestation dans cette affaire.

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

L'opposition arrive en tête des législatives



Le Mouvement de libération de Sao Tomé-et-Principe (MLSTP), principal parti d'opposition, est arrivé en tête des élections législatives remportant 24 des 55 sièges de l'Assemblée nationale, selon les résultats provisoires annoncés, mardi, par la Commission électorale nationale.

L'Action démocratique indépendante (ADI), parti du président réélu, Carlos Vila Nova, arrive à la seconde place avec 23 sièges. Le MLSTP, issu de l'ancien parti unique qui a dirigé Sao Tomé-et-Principe avant l'introduction du multipartisme en 1990, fait partie des deux principales formations politiques de l'archipel.

Sept formations se disputaient les 55 sièges de l'Assemblée nationale dimanche lors

d'un triple scrutin municipal, régional et législatif, qui constituait le rendez-vous politique le plus important du pays.

Avec 24 sièges, le MLSTP ne dispose toutefois pas de la majorité absolue, fixée à 28 sièges. La formation devra donc obtenir le soutien d'autres élus pour disposer d'une majorité parlementaire.

Deux autres formations se partagent les huit sièges restants : six sièges pour le Mouvement des citoyens indépendants - Parti socialiste / Parti de l'unité nationale (MCI-PS/PUN) et deux sièges au mouvement Basta, selon les résultats provisoires de la CEN.

Le scrutin intervient deux mois après l'élection présidentielle, remportée en juillet par Carlos Vila Nova.

ELECTIONS AU SOUDAN DU SUD

L'UA exhorte le gouvernement à résoudre les problèmes subsistants



L'Union africaine (UA) a exhorté mardi le gouvernement du Soudan du Sud à "agir rapidement" pour résoudre les problèmes qui subsistent à l'approche des premières élections du pays, prévues le 22 décembre.

"Dans l'intérêt d'élections nationales libres, équitables et crédibles, nous exhortons le gouvernement du Soudan du Sud à agir rapidement pour résoudre les problèmes qui subsistent", a déclaré mardi à l'issue d'un sommet virtuel le président sud-africain Cyril Ramaphosa, à la tête du Comité des cinq de l'Union africaine sur le Soudan du Sud (C5).

Les élections ont déjà été reportées à deux reprises et le gouvernement n'a pratiquement pas mis en œuvre les conditions préalables fixées dans l'accord de

paix de 2018.

La dissolution la semaine passée du gouvernement de transition, décrétée par le président Salva Kiir, a ajouté un peu plus à la confusion.

Le C5, regroupant l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Tchad, le Nigeria, et le Rwanda, a recommandé que le "gouvernement du Soudan du Sud s'emploie sérieusement à répondre aux exigences politiques, juridiques, techniques, opérationnelles, financières et sécuritaires nécessaires à un processus électoral pacifique, crédible, inclusif et transparent".

Indépendante depuis 2011, le Soudan du Sud a été en proie à une guerre civile de 2013 jusqu'à un fragile accord de paix en 2018. Ce accord n'a pas empêché des affrontements entre forces rivales.

LES COMBATS SE POURSUIVENT EN ÉTHIOPIE

Addis Abeba accuse Asmara, Khartoum et Le Caire de soutenir les rebelles tigréens

Huit jours après le déclenchement d'une vaste offensive par une alliance de plusieurs groupes armés d'opposition dans le nord du pays, les combats se poursuivent en Éthiopie, faisant de nombreuses victimes parmi les populations civiles. De son côté, Addis Abeba accuse l'Érythrée, le Soudan et l'Égypte d'apporter leur soutien aux rebelles de la région du Tigré.



En Éthiopie, les affrontements entre l'armée fédérale et les groupes armés membres d'une alliance d'opposition récemment constituée se poursuivent sur plusieurs fronts dans le nord du pays. Et un peu plus d'une semaine après le début de l'offensive lancée par les rebelles, les civils en paient le prix fort. Dans un communiqué, l'ONG Médecins sans frontières (MSF) s'alarme ainsi des conséquences du conflit sur la population du Tigré où les hôpitaux sont débordés, rapporte notre correspondante à Addis Abeba, Marlène Panara. Alors qu'à Korem et à Alamata, deux localités du sud de la région, 420 blessés ont été pris en charge la semaine dernière, un peu plus à l'est, l'hôpital de Shire a lui accueilli plus de 300 blessés durant la seule journée du 25 septembre - des chiffres qui, selon MSF, ne concernent que les patients pris en charge dans les structures dont elle est partenaire. Quant à l'hôpital de Mekele, la

capitale du Tigré, il a lui ouvert ses portes à 44 civils - dont 33 enfants - grièvement blessés par des tirs d'artillerie dans d'autres villes de la région, selon une source médicale contactée par l'AFP. Sur un autre front, en Afar, de nombreuses personnes continuent là aussi de fuir leur domicile à cause des combats : elles seraient entre 120 000 et 150 000 selon l'Afar Pastoralist Development Association. Un camp pour les accueillir a été monté à la hâte, lundi 28 septembre, dans la ville d'Erebt, « mais les déplacés manquent de tout », confie un membre de l'association, qui précise qu'« avec les affrontements qui se poursuivent, les choses empirent de jour en jour ».

L'ÉRYTHRÉE, LE SOUDAN ET L'ÉGYPTÉ ACCUSÉS DE SOUTENIR LE TPLF

De son côté, l'armée éthiopienne accuse, elle, l'Érythrée, le Soudan et l'Égypte d'être en partie responsables de la situation : dimanche 27 septem-

bre, son chef a en effet affirmé que les trois pays apportaient leur soutien aux rebelles tigréens, ce que les deux premiers ont fermement démenti. En ce qui concerne l'Érythrée, tous les chercheurs s'accordent à dire que le pays a effectué un véritable revirement, lui qui était allié à Addis Abeba lors de la guerre du Tigré, il y a quatre ans. Inquiet des ambitions de son voisin qui revendique depuis un accès à la mer via le port érythréen d'Assab, Asmara a pris ses distances et s'est peu à peu rapproché des autorités rebelles tigréennes, affirment-ils. « Il semblerait que l'Érythrée soit utilisée comme base arrière par les forces tigréennes du TPLF [Front de libération du peuple du Tigré, NDLR] et que des officiers érythréens soient présents au Tigré », indique par exemple Magnus Taylor, chercheur au sein de l'ONG International Crisis Group (ICG). Même s'il n'y a pas de preuves d'un soutien matériel d'As-

mara aux Tigréens, cette hypothèse ne fait que peu de doute, renchérit de son côté Kjetil Tronvoll, de l'Université d'Oslo, selon qui les armes utilisées par les forces rebelles ne peuvent provenir que d'Érythrée et qui indique par ailleurs que, ces derniers mois, des camions érythréens ont été aperçus traversant la frontière avec le Tigré. À propos du Soudan, les deux chercheurs affirment que les relations entre Khartoum et Addis Abeba sont également tendues avant d'ajouter que, ces deux dernières années, des combattants tigréens réfugiés dans le pays se sont battus aux côtés de l'armée soudanaise contre les Forces de soutien rapide (FSR). L'Éthiopie craint donc qu'en échange, le Soudan ne vienne en aide aux rebelles du Tigré... Quant à l'Égypte, celle-ci est enfin perçue comme un adversaire par l'Éthiopie, du fait que Le Caire soit déjà allié à Khartoum et à Asmara.

R.I

IRAK : fin officielle de la mission de la coalition internationale contre Daech

Les États-Unis et l'Irak ont officiellement annoncé, mercredi 30 septembre 2026, la fin de la mission de la coalition internationale chargée de combattre le groupe terroriste autoproclamé « Etat islamique » (Daech), au terme de douze années d'opérations militaires. Cette annonce marque également l'achèvement du retrait des dernières forces américaines et alliées engagées dans cette mission, mettant ainsi fin à près de deux décennies de présence militaire américaine en Irak. Dans un communiqué, le Pentagone a indiqué que Washington et ses partenaires avaient officiellement achevé l'opération « Inherent Resolve » (« Détermination absolue ») en Irak. Le départ des derniers militaires et équipements de la coalition de la base aérienne d'Erbil, dans le nord du pays, a été présenté comme l'aboutissement de la mission militaire menée depuis 2014 contre Daech.

Selon le ministère américain de la Défense, la responsabilité de faire face aux menaces sécuritaires résiduelles, notamment aux cellules encore actives de Daech, incombe désormais principalement aux forces irakiennes. Les États-Unis continueront toutefois à apporter à Bagdad un soutien ciblé, notamment dans les domaines de la formation et du renseignement.

Le porte-parole du Pentagone, Sean Parnell, a affirmé que Washington soutenait « un Irak fort et souverain », capable de sécuriser ses frontières et de protéger sa population. Cette nouvelle étape doit, selon lui, favoriser le développement des relations commerciales, diplomatiques et sécuritaires entre les deux pays.

A Bagdad, le Premier ministre et commandant en chef des forces armées, Ali al-Zaidi, a également proclamé officiellement la fin de la mission de la coalition lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la « Journée de la souveraineté ».

« Nous annonçons la fin de la mission de la coalition internationale contre Daech », a déclaré le chef du gouvernement irakien, estimant que la coopération entre les forces alliées et les peuples partenaires avait permis de vaincre « l'une des pages les plus sombres de l'extrémisme et de la barbarie ».

Le Premier ministre a toutefois souligné que la fin de la mission internationale ne signifiait pas la fin de la lutte contre le terrorisme. Elle ouvre, selon lui, une nouvelle phase au cours de laquelle l'Irak assume pleinement la responsabilité de sa sécurité et de sa stabilité.

La cérémonie s'est déroulée en présence du commandant des forces de la coalition, l'amiral Liam M. Houllin, ainsi que de plusieurs hauts responsables militaires et sécuritaires irakiens. Ali al-Zaidi a salué les sacrifices consentis au cours des années précédentes et affirmé que les institutions sécuritaires irakiennes étaient désormais en mesure d'assurer la maîtrise du dispositif sécuritaire et opérationnel sur l'ensemble du territoire.

Il a également remercié les pays membres de la coalition pour leur soutien, tout en précisant que la coopération sécuritaire avec ces partenaires se poursuivrait sous une forme « plus efficace et ciblée », notamment à travers l'utilisation des nouvelles technologies et des outils numériques.

La nouvelle étape sera, selon le gouvernement irakien, fondée sur la souveraineté du pays, le renforcement de ses institutions et la préparation de ses forces armées. Ali al-Zaidi a par ailleurs insisté sur la nécessité de placer toutes les armes sous l'autorité de l'Etat, conformément à la Constitution, affirmant qu'« aucune arme ne doit être en dehors de la loi et aucune force en dehors des institutions de l'Etat ».

« La mission s'est achevée par la victoire. La responsabilité de préserver cette victoire nous incombe désormais à tous », a conclu le Premier ministre irakien.

R.I

EL-QODS OCCUPÉE

Plus de 1.300 colons sionistes prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa

Au moins 1.317 colons ont pris d'assaut, hier mercredi, les cours de l'esplanade des Mosquées, dans la ville d'El-Qods occupée, sous haute surveillance des forces de l'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Le gouvernorat d'El-Qods, cité par Wafa, a affirmé que les colons ont accompli leurs rituels talmudiques dans les cours de la mosquée Al-Aqsa sous la protection des forces sionistes. Le mois de septembre a été marqué par des incursions

répétées dans la mosquée Al-Aqsa. Selon les données du gouvernorat d'El-Qods, plus de 40.661 colons ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa depuis le début de l'année jusqu'à la fin août 2026. Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-

Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et soldats sionistes. Ces actes visent à judaïser El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1

Le grand concours

21h10



Arthur accueille dix-sept personnalités aux parcours exceptionnels qui viennent s'affrontent dans une édition 100 % savoir et stratégie. Tous sont prêts à en découdre pour décrocher le titre de champion.

france.3 Meurtres à...

21h10



Le corps sans vie d'une femme est retrouvé par une jeune fille au cœur des hortillonnages d'Amiens, sur une nacelle de manège en forme du Nautilus de Jules Verne. Il s'agit du cadavre de Charlotte Jelenski, dirigeante d'un parc d'attractions sur le thème de l'œuvre de l'écrivain.

tmc

Taxi 5

21h15



Sylvain Marot, un policier audacieux et pilote exceptionnel, se distingue par ses méthodes peu conventionnelles pour interroger les suspects. Cependant, ses actions imprudentes lui valent une sévère sanction.

CANAL+

Ceci n'est pas un crime

21h010



De nouveaux invités arrivent à West Dean, provoquant des tensions. Alors que Quant et Thistlethwaite font le lien entre les différents indices, une silhouette masquée au visage rose surgit de l'ombre. Les soupçons se précisent...

RMC LIFE

Cold Case

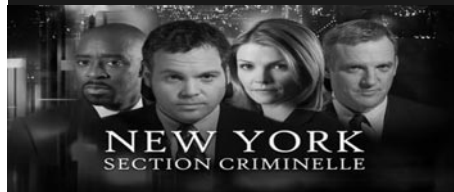


Lilly Rush et son équipe de détectives rouvrent le dossier d'Amy Lind, une jeune femme de 24 ans dont la mort, officiellement attribuée à une crise cardiaque, soulève des doutes.

TF1

Fast & Furious 5

21h10



Un homme a été assassiné à l'intersection de deux routes. Les inspecteurs Carolyn Barek et Mike Logan sont affectés à l'affaire. Dépêchés sur les lieux, les enquêteurs comprennent vite que la victime était un tueur à gages qui a probablement été exécuté par sa proie présumée.

NEVO

Imitation Game

21h10



Imitation Game, un drame biographique captivant qui retrace le parcours exceptionnel d'Alan Turing (Benedict Cumberbatch), un génie des mathématiques et de la cryptologie.

"Digger" : Alejandro Inárritu a voulu rendre Tom Cruise méconnaissable



Le public connaît Tom Cruise courant sur des toits, accroché à un avion ou lancé à pleine vitesse sur une moto. **DIGGER** le place dans une situation assez différente. Dans le nouveau film d'Alejandro González Inárritu, en salles le 30 septembre, la star devient un milliardaire ventripotent aux cheveux clairs, avec un fort accent texan et une vision du monde particulièrement inquiétante. Une transformation spectaculaire qui dépasse largement le plaisir de rendre Tom Cruise méconnaissable. À notre micro, le réalisateur nous a expliqué pourquoi il avait besoin de lui pour incarner ce fameux Digger Rockwell. Pour **DIGGER**, Alejandro González Inárritu a décidé de maltraiter l'image de Tom Cruise et de l'envoyer dans une tout autre direction. Pour son premier film en anglais depuis **THE REVENANT**, le réalisateur lui a confié le rôle de Digger Rockwell, un magnat du pétrole décrit comme l'homme le plus puissant du monde. Lorsque les activités de son entreprise déclenchent une catastrophe capable de faire basculer la planète, Digger entreprend de convaincre tout le monde qu'il est aussi l'homme qui pourra la sauver. Tom Cruise décrit lui-même Digger Rockwell comme un personnage « totalement extravagant ». Il explique n'avoir encore jamais rencontré un personnage de ce genre, ni participé à un film comme celui-ci. Pour lui, l'histoire parle surtout de pouvoir, d'argent, mais aussi de responsabilité et de ce qui arrive lorsqu'on refuse de l'assumer. La transformation physique de Tom Cruise a beaucoup attiré l'attention dès les premières images du film. Pourtant, ce n'est pas ce qu'il considère comme le plus difficile dans ce rôle. À Londres, l'acteur a surtout parlé d'une scène particulièrement exigeante : un monologue d'environ dix minutes, tourné en une seule prise. Pour devenir Digger Rockwell, Tom Cruise passe aussi par une importante transformation physique. Son visage est modifié grâce à des prothèses et au maquillage. Au début du tournage, cette préparation pouvait prendre près de six heures. Avec l'équipe de maquillage, l'acteur a peu à peu réduit ce temps à environ une heure, afin de pouvoir consacrer davantage de temps au tournage. Tom Cruise disparaît alors sous un ventre proéminent et des prothèses qui demandaient initialement six heures de préparation. Il adopte aussi une nouvelle démarche et travaille un accent du Sud des États-Unis. C'est bien simple, la dernière fois que l'on a vu Tom Cruise torse nu, c'était dans **TONNERRE SOUS LES TROPIQUES**, où il s'était déjà rendu méconnaissable pour jouer Les Grossman.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Yémen. Guerre régionale, enjeux mondiaux

DEPUIS LE DÉCLENCHEMENT DE L'ATTAQUE ISRAËLO-ÉTATS-UNIENNE SUR L'IRAN EN FÉVRIER 2026, LES HOUTHISTES SEMBLAIENT HÉSITER À S'ENGAGER. IL LEUR A FALLU, AU COURS DE L'ÉTÉ, DÉCONNECTER FORMELLEMENT LEUR STRATÉGIE MILITAIRE DE CELLE DE L'IRAN ET DE SES INTÉRÊTS POUR LANCER UNE OPÉRATION ÉCLAIR ET CAPTURER LES ABORDS DU DÉTROIT STRATÉGIQUE DE BAB EL-MANDEB. LE TOUT AUX DÉPENS DE L'ARABIE SAOUDITE.

Par Helen Lackner*

Ansar Allah, contre les positions du gouvernement yéménite reconnu par la communauté internationale (GRI) ont ouvert la voie à la reprise d'une guerre de grande échelle. Beaucoup la redoutaient, certains l'avaient anticipée. Certes, les Yéménites, tant parmi la population que parmi les responsables politiques de tous bords, étaient las de la situation de « ni guerre ni paix » qui prévalait depuis le retrait saoudien. Après s'être engagé imprudemment dans la guerre au Yémen en 2015, Riyad cherche depuis plus de cinq ans à s'extraire du bourbier. La plupart des Yéménites espéraient que les évolutions récentes dans la région conduiraient à un règlement plus ou moins acceptable. Celui-ci aurait permis d'éviter les morts et les destructions massives qui, une fois encore, s'abattaient sur la population. Dorénavant, tout porte à croire que l'on s'achemine vers la reprise d'un conflit de longue durée, marqué par des mouvements successifs sur de nombreux fronts et par le recours croissant à des drones, des missiles et des moyens aériens pilotés faisant appel à des technologies avancées. Les évolutions récentes sur le terrain de bataille complexifient la situation. Aucune option n'offre une issue raisonnable.

LES SAOUDIENS DE NOUVEAU HAPPÉS

Comme en 2015, l'Arabie saoudite est profondément impliquée et décrite comme l'ennemi principal de la nouvelle campagne par les dirigeants houthistes. En désignant le royaume comme responsable des maux yéménites, ils se tiennent formellement à distance de la stratégie iranienne — que peu de Yéménites, soutiens des houthistes compris, accepteraient de suivre. Malgré l'affirmation initiale selon laquelle la stratégie militaire vise exclusivement à entraîner la levée du blocus saoudien sur le Yémen, vieux de onze ans, les attaques d'Ansar Allah contre le territoire saoudien restent limitées. Elles visent de manière ciblée les installations de production et d'exportation de pétrole. Conformément à leur slogan « blocus contre blocus », les houthistes cherchent principalement à empêcher le royaume d'exporter son pétrole.

En coordination avec les actions armées menées depuis le nord par des groupes irakiens, Ansar Allah est presque parvenu, pour l'heure, à interrompre les exportations par l'oléoduc saoudien Est-Ouest. L'annonce de la reprise progressive de ses activités, le 23 septembre, ne contredit pas l'impression d'une grande fragilité. Entre mars et juillet, cette infrastructure a été utilisée pour acheminer environ 4 millions de barils par jour vers le port de Yanbu, sur la mer Rouge. Quatre-vingts pour cent étaient ensuite dirigés vers le sud, en direction de l'Asie de l'Est, par le détroit de Bab El-Mandeb. Les attaques des milices irakiennes menées le 11 septembre 2026 contre l'oléoduc empêcheront, pendant au moins six semaines, l'acheminement de quantités substantielles de pétrole par cette voie. Le blocus houthiste des navires à destination ou en pro-

venance de l'Arabie saoudite via le détroit fera en sorte que, une fois l'oléoduc totalement réparé, seules des quantités beaucoup plus faibles pourront passer par le canal de Suez — une voie maritime plus lente et plus coûteuse.

À cet égard, les récentes victoires des houthistes sur la côte orientale de la mer Rouge jusqu'au détroit facilitent ce processus, sans, toutefois, provoquer une transformation fondamentale. Depuis le détroit de Bab El-Mandeb, les houthistes peuvent attaquer des navires avec des armements ordinaires et peu sophistiqués, tandis que plus au nord, dans la mer Rouge, ils ont besoin de technologies de ciblage plus sophistiquées. Reste que le simple fait d'être la cible potentielle d'attaque détourne les armateurs comme cela a été le cas en 2024 quand le soutien à Gaza a justifié les attaques houthistes.

LES ÉTATS-UNIS AUX ABONNES ABSENTS

Bien qu'elle ne soit pas mentionnée par Ansar Allah, cette stratégie soutient clairement l'Iran dans ses efforts visant à contrôler les exportations pétrolières de la région. Une perturbation grave de l'approvisionnement mondial en hydrocarbures constitue la principale arme iranienne pour faire pression sur les États-Unis, les autres États du Nord global et les pétromarchés régionaux. L'enjeu est bien de le conduire à faire des concessions permettant de rétablir le marché dans une situation ressemblant à celle qui prévalait avant la guerre israélo-états-unienne contre l'Iran. Empêcher l'Arabie saoudite d'exporter 5 millions de barils par jour constitue un élément fondamental de cette stratégie et les houthistes en sont dorénavant directement partie prenante. Mais ce mode opératoire permet à ces derniers de présenter leur lutte comme dirigée contre un ennemi historique, le royaume saoudien, plutôt que comme un soutien à un régime iranien généralement impopulaire.

À ce jour, l'Arabie saoudite a réagi avec retenue à cette nouvelle crise. Elle dispose de peu d'options, particulièrement en l'absence d'un soutien militaire efficace de la part de ses supposés alliés occidentaux, les États-Unis en tête. Bien que les Saoudiens aient tiré les leçons de septembre 2019, lorsque des missiles iraniens et irakiens avaient causé d'importants dommages aux installations de traitement de pétrole Saudi Aramco d'Abqaiq et de Khurais, ils n'ont pas été en mesure d'identifier une solution de remplacement. À cette époque, la première administration Trump avait refusé d'apporter un quelconque soutien, le président soulignant que c'était l'Arabie saoudite qui avait été attaquée, et non les États-Unis ! Cette fois-ci, lorsque le prince héritier Mohammed Ben Salmane (MBS) a demandé personnellement à deux reprises au président états-unien Donald Trump un soutien aérien, il s'est vu proposer, en guise de réponse, davantage de conseillers dans ses salles d'opérations militaires. Celles-ci comptent déjà une multiplicité de conseillers internationaux, qui pourraient fort bien prodiguer des conseils mutuellement

contradictoires. Les annonces d'achats de matériel militaire états-unien — 3,5 milliards de dollars (3 milliards d'euros) en missiles et 48 avions de combat F-35 d'une valeur projetée de 24 milliards (21 milliards d'euros) — n'ont rien changé à l'affaire.

Face aux refus de Washington, c'est le président français Emmanuel Macron qui a annoncé, le 24 septembre 2026, l'envoi prochain de personnel militaire pour protéger le port de Yanbu et les infrastructures pétrolières saoudiennes des attaques, notamment celles venues du Yémen. Les détails sur la mission des militaires français manquent, mais il est peu probable que cela affecte le blocus houthiste du détroit de Bab El-Mandeb. La baisse des prix des carburants, objectif des dirigeants français et européens, risque donc d'être minime.

LES ENJEUX LOCAUX DU CONFLIT

Indépendamment de la rhétorique et des enjeux régionaux, la guerre actuelle se déroule bel et bien au Yémen, où elle a des répercussions désastreuses pour les civils. Le mouvement houthiste, doté d'une milice militaire efficace et bien entraînée, fait face aux forces divisées et plus faibles du GRI. Cette milice est renforcée par deux décennies de combats et de préparatifs militaires, et bénéficie actuellement du soutien de conseillers iraniens et libanais. Son équipement est pour l'essentiel produit localement, mais comprend également des technologies très avancées. Elle a appris à tirer le meilleur parti du cyberspace et de l'intelligence artificielle, notamment en recourant à la désinformation sur le champ de bataille. Les préjugés racistes qui les dépeignent en « va-nu-pieds en sandales, montagnards arriérés » démontrent que ceux qui les proclament méconnaissent totalement leurs capacités. Leurs forces, tout comme leurs facultés d'organisation et de mobilisation, ont été systématiquement sous-estimées.

Les événements de septembre ont tout aussi clairement montré que les forces gouvernementales restent profondément divisées et en concurrence, malgré les efforts entrepris pour restructurer la chaîne de commandement et les forces militaires depuis l'exclusion du Conseil de transition du Sud (CTS) du gouvernement en janvier 2026. Elles n'étaient pas de taille à affronter la blitzkrieg (« guerre éclair ») d'Ansar Allah, méthodiquement conduite et soigneusement planifiée, qui a entraîné l'effondrement rapide de la côte méridionale de la Tihama jusqu'à Bab El-Mandeb au début du mois de septembre.

DERRIÈRE LA VIOLENCE, LES CIVILS

Les événements de ce mois-ci démontrent également la rationalité des houthistes dans le choix du moment de leur offensive. Il convient de rappeler la situation d'ensemble. Confrontés à des menaces croissantes contre leur pouvoir, les houthistes ont choisi d'attaquer avant que leur situation ne se détériore davantage. Ces derniers mois, les conditions de vie des plus de 20 millions de Yéménites placés sous leur autorité s'étaient grandement dégradées. La situation humanitaire était dé-

lastreuse un an après que le Programme alimentaire mondial a cessé toute aide dans les zones contrôlées par Ansar Allah. Les transferts de fonds ont aussi diminué et les difficultés affectent l'ensemble des transactions financières à la suite du déplacement de la plupart des banques de Sanaa vers Aden. La désignation d'Ansar Allah par les États-Unis, en mars 2025, comme « organisation terroriste étrangère », empêche la plupart des institutions financières mondiales de traiter avec leurs homologues basés à Sanaa. Bien que les dirigeants houthistes ne se laissent pas influencer par les sondages de popularité, ils ne pouvaient totalement ignorer la situation des millions de personnes placées sous leur autorité.

Après avoir loué Dieu, son premier impératif est « Mort à l'Amérique ». La nouvelle position pragmatique est-elle liée à l'impact de la campagne de bombardements états-unis de cinquante-deux jours menée contre eux en 2025 ? D'autres questions restent en suspens. Par exemple, qu'en est-il donc des navires liés à Israël qui ne sont plus ciblés depuis le « cessez-le-feu » à Gaza ? Sont-ils, eux aussi, libres de circuler ?

CONTROLE DE BAB EL-MANDEB

Pour l'heure, les houthistes contrôlent l'intégralité de la côte yéménite de la mer Rouge, ainsi que les îles dans le détroit de Bab El-Mandeb. Les forces du gouvernement yéménite combattent actuellement pour reprendre d'importantes positions montagneuses surplombant la plaine côtière. L'autre grand front septentrional, la région de Marib, productrice d'hydrocarbures, constitue également un axe majeur de la guerre, tandis que d'autres fronts militaires sont réactivés. Les forces du gouvernement tentent par ces contre-offensives d'inverser les pertes spectaculaires et d'améliorer leur coordination. Modifier l'équilibre des forces prendra du temps, notamment parce que certains des fidèles du CTS semblent discrètement coopérer avec les houthistes en leur vendant des armes qu'ils avaient retirées d'Aden en janvier 2026. Cela laisse penser que les Émirats arabes unis sont, à tout le moins, encore peu susceptibles de soutenir le GRI et les Saoudiens dans leur lutte.

Avec un soutien saoudien limité, le gouvernement yéménite se retrouve largement livré à lui-même dans cette guerre. Les déclarations internationales de solidarité ne se traduisent pas par des actions concrètes, même pour contribuer à faire face à la détérioration récente et considérable de la situation humanitaire déjà désastreuse. À moins d'une improbable défaite militaire totale de l'un des deux camps principaux, la guerre risque de devenir une nouvelle catastrophe durable pour le peuple yéménite. Cent cinquante mille personnes ont été déplacées au cours des dernières semaines. Elles s'ajoutent aux 5 millions déjà recensés en interne.

• Chercheuse indépendante, elle a travaillé et vécu au Yémen pendant plus de quinze ans

L'Orchestre philharmonique international d'Algérie : Les auditions d'intégration sont lancées

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a donné, lundi à Alger, le coup d'envoi des auditions pour intégrer l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, dirigé par le maestro Amine Kouider, directeur du projet.

Les auditions, dont la première journée s'est déroulée à l'Opéra d'Alger "Boualem Bessaïh", sont supervisées par le maestro Amine Kouider et l'artiste libanais Marcel Khalifa, qui participe à l'évaluation des auditions des instrumentistes professionnels, algériens et étrangers. Dans une déclaration à la presse, Mme Bendouda a indiqué que l'Orchestre philharmonique international d'Algérie était un projet qui ambitionne de mettre en valeur l'image artistique de l'Algérie, de renforcer le dialogue musical et culturel et de faire revivre le patrimoine algérien à travers des arrangements symphoniques, en le présentant au public national et international aux côtés des œuvres universelles. Elle s'est également félicitée de la participation d'artistes issus de différentes régions du pays, aux côtés de musiciens étrangers qui intégreront à leur tour l'orchestre, précisant que le projet prévoit également la création d'une académie destinée à accompagner les jeunes talents et à développer leur niveau afin de former l'Orchestre des jeunes, qui constituera un vivier alimentant l'orchestre principal en compétences. De son côté, le directeur du projet de création de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, Amine Kouider, a expliqué que l'orchestre ambitionnait de constituer "une carte d'identité musicale et culturelle de l'Algérie à l'échelle internationale", ajoutant qu'il "œuvre à interpréter la musique algérienne dans un registre philharmonique et symphonique, tout en proposant des programmes de musique universelle".

Il a ajouté que l'orchestre "sera composé de 100 musiciens, dont 70% de musiciens algériens résidant en Algérie, de membres de la communauté nationale établie à l'étranger ainsi que de jeunes, et 30% de musiciens internationaux (environ 30 musiciens) représentant quelque 12 pays d'Afrique, d'Europe, du monde arabe et d'Amérique". Les auditions se dérouleront en trois phases. La première sera consacrée aux musiciens professionnels algériens résidant en Algérie. Elle sera suivie, lors de la deuxième phase, d'auditions destinées aux jeunes diplômés des instituts régionaux et des instituts de musique (Alger, Oran, Batna, Bouira et autres). La troisième phase sera consacrée à la sélection des instrumentistes étrangers sur la base de vidéos. Le jury comprend de grandes figures de la musique, à l'instar de l'artiste Marcel Khalifa. La liste définitive des musiciens algériens retenus pour participer à l'Orchestre philharmonique international d'Algérie devrait être annoncée au cours du mois prochain. Les auditions pour intégrer l'Orchestre philharmonique international d'Algérie se poursuivront jusqu'au 30 septembre courant, dans la salle de répétition de l'Opéra d'Alger.

R.C

Le Musée public national maritime : Clôture des Journées internationales du patrimoine subaquatique

Les Journées internationales du patrimoine subaquatique ont pris fin, mardi à Alger, avec une conférence sur le "Patrimoine archéologique subaquatique en Algérie", animée par des universitaires-chercheurs qui ont mis en valeur les biens culturels immergés déjà recensés, ainsi que les voies et moyens mis à disposition pour la protection et la conservation de ce patrimoine. Depuis le 20 août dernier, le Musée public national maritime a choisi de marquer la journée internationale des Musées, avec une exposition, de panneaux et de grandes photographies, intitulée, "Le patrimoine subaquatique: une mémoire sous les eaux". Lors du dernier jour de cette exposition qui marque la clôture de cet événement, un état des lieux du Patrimoine archéologique subaquatique en Algérie a été dressé par, l'attaché de recherches au sein du Centre national de Recherches en archéologie (CNRA), Nazim Bensalah et l'archéologue-plongeur et chef de département Inventaire, Conservation et Restauration au Musée public national maritime, Mustapha Allali.

La Chargée de la recherche et Conservatrice principale du patrimoine culturel aquatique au Musée public national maritime, Djamilia Djellal et la Chercheuse en sciences de la mer au niveau du Centre national de Recherches et développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), Souad Lamouti, ont également pris part à cette rencontre. Les conférenciers ont abordé en substance, "les efforts consentis pour protéger et préserver le patrimoine archéologique subaquatique algérien" à travers notamment, le "travail de recherche, la localisation, la connaissance des biens culturels immergés, les techniques scientifiques pour leur restauration, protection et conservation, leur documentation et inventaire" pour énumérer ensuite, les "défis et les perspectives à venir". La "contribution effective" du Musée public national maritime dans la "mise en valeur du patrimoine culturel subaquatique" et son rôle dans la "préservation de la mémoire", a également été rappelée par les conférenciers qui ont conclu par un compte rendu sur la "caractérisation du patrimoine naturel sous-marin de la zone tampon de Tipaza". La Journée internationale du patrimoine culturel subaquatique, instituée en 2025 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), a été célébrée par le Musée public national maritime, en collaboration notamment avec le CNRA et le CNRDPA qui "assistent la culture dans des projets pour la protection de ce patrimoine".

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA PROMOTION DES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE INSCRITS À L'UNESCO

Appel à la création d'un observatoire national du patrimoine immatériel



Les travaux de la Conférence internationale sur la promotion des éléments du patrimoine inscrits sur les listes de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (28-29 septembre) ont été clôturés, mardi à Alger, avec l'adoption d'une série de recommandations appelant notamment à la création d'un observatoire national du patrimoine immatériel. En présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, les participants à cette conférence ont recommandé la création d'un observatoire spécialisé chargé de préparer et de gérer les dossiers de candidature auprès de l'UNESCO avec une grande rigueur scientifique.

Concernant la documentation et la protection juridique, ils ont également proposé d'accélérer la documentation exhaustive des traditions orales, de l'artisanat et des arts du spectacle afin de

les protéger contre le risque de disparition", et "de mettre en place un cadre juridique garantissant la propriété intellectuelle et culturelle de ces pratiques et les protégeant contre toute dénaturation".

Les participants ont, en outre, appelé à valoriser les éléments du patrimoine inscrits et à en assurer la promotion médiatique, à travers les programmes éducatifs, le tourisme durable et les rencontres scientifiques", soulignant que "le recours aux outils numériques et aux solutions technologiques intelligentes dans la collecte et l'analyse du patrimoine, ainsi que la création d'une archive numérique interactive, contribuent à faire connaître le patrimoine culturel et à faciliter son accès aux chercheurs et aux personnes qui s'y intéressent.

Les séances scientifiques de la deuxième et dernière journée de la

conférence ont été ponctuées par plusieurs interventions, dont une conférence intitulée "La société civile, partenaire dans la préservation de la mémoire nationale : expériences algériennes dans la protection et la valorisation du patrimoine culturel", qui a mis en lumière le rôle de la société civile dans la protection du patrimoine matériel et immatériel.

Organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en coordination avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALESCO), la conférence internationale sur la promotion des éléments du patrimoine inscrits sur les listes de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été marquée par la participation de représentants de plusieurs pays arabes, ainsi que d'experts et de chercheurs algériens et internationaux.

R.C

Aïn Defla : Lancement de la 4e phase des fouilles archéologiques du site d'"Oppidum Novum"

La 4e phase des fouilles archéologiques du site d'"Oppidum Novum" a été lancée récemment dans la wilaya d'Aïn Defla. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la protection et de la valorisation du patrimoine culturel, a été lancée sur le site d'"Oppidum Novum" (la ville nouvelle), situé dans la commune d'Aïn Defla. Les fouilles, entamées en 2022, sont menées par une équipe d'experts en archéologie relevant du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), sous la supervision de la direction locale.

Parallèlement, les travaux de protection du site se poursuivent et devraient être achevés en 2027, en prévision de son ouverture au public.

Le site, dont la construction remonte au milieu du 1er siècle, correspond à un camp romain, dont l'emplacement a été réaménagé durant la période islamique.

Les trois premières phases ont porté sur l'identification du site, son nettoyage puis le lancement des fouilles, qui ont permis de mettre au jour d'importants vestiges, notamment des salles et des pièces, ainsi qu'un mur de 116 mètres de long et 1,8 mètre de hauteur.

Les fouilles ont également permis de découvrir des réservoirs d'eau, plusieurs types de céramiques datant des périodes romaine et islamique, d'importants quantités de monnaies, ainsi qu'une inscription gravée, ayant per-

mis d'identifier le nom du site archéologique.

Les recherches se poursuivent en vue d'englober l'ensemble de la superficie du site afin d'en révéler les vestiges et les informations historiques, qui seront ultérieurement présentés aux visiteurs pour leur permettre de découvrir les différentes civilisations ayant marqué la région. Des étudiants en archéologie de l'Université Hassiba-Benbouali de Chlef ont participé aux opérations de fouilles. Le site sert ainsi de chantier-école leur permettant d'effectuer leurs stages et d'acquérir une expérience pratique, dans le cadre d'une convention signée entre l'université et le CNRA.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds ! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus ! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Un séisme de magnitude 5,5 enregistré au large des côtes orientales de Taïwan

Un séisme de magnitude 5,5 a frappé à plus de 100 km au large des côtes orientales de Taïwan (Chine) mercredi à 13h (heure de Pékin), selon l'administration centrale météorologique (CWA), citée par des médias locaux. L'épicentre du séisme a été localisé à 136 km à l'est du chef-lieu du comté de Hualien, à une profondeur de 13,3 km, a précisé CWA.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 décès et 238 blessés en 24 heures

Sept personnes sont décédées et 238 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. «Durant la période allant du 29 au 30 septembre courant, les unités de la Protection civile ont effectué 206 interventions, suite aux accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays, ayant causé le décès de 7 per-

sonnes et des blessures à 238 autres", a précisé la même source.

POLLUTION À L'OZONE

Plus d'un tiers de la population mondiale exposée à des niveaux dangereux

Les vagues de chaleur et les incendies de forêt, conjugués aux émissions d'origine humaine, ont exposé cette année plus d'un tiers (34 %) de la population mondiale à des niveaux extrêmement élevés de pollution à l'ozone, selon un

rapport du service européen Copernicus. L'Asie a été la région la plus affectée avec 53 % de la population exposée à des niveaux "extrêmement élevés" sur les huit premiers mois de 2026, montre l'analyse menée par le service de surveillance de l'atmosphère de Copernicus (CAMS) de l'Union européenne, publiée hier.

En Amérique du Nord, deux tiers de la population ont été exposés à une qualité de l'air "mauvaise" ou "très mauvaise", contre 45% en Europe, indique Copernicus qui s'est fondé sur des observations satellitaires au sol couplées à une modélisation atmosphérique.

Au niveau mondial, en plus des 34 % exposés à une qualité de l'air "extrêmement mauvaise", 17 % ont respiré un air "très mauvais". Au total, seulement 5 % de la

population mondiale ont été exposés à des niveaux d'ozone "bons" et 15 % à des conditions "acceptables", indique le rapport, mettant en évidence le lien étroit entre le changement climatique et la pollution de l'air.

L'ozone est un polluant secondaire qui apparaît à la suite de réactions chimiques dans l'atmosphère. Il se forme principalement à partir d'oxydes d'azote (NOx), émis notamment par le trafic routier et maritime, l'industrie et les incendies, ainsi que de composés organiques volatils (COV), issus notamment des activités industrielles et de la combustion. Et c'est sous l'action des rayons UV du soleil que ces gaz réagissent chimiquement pour former l'ozone.

LA NATION

Jeudi 01 Octobre 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:09	12:46	16:215	18:52	20:20

Météo

Alger	29	Tizi Ouzou	29
Tiaret	30	Béjaïa	28
Constantine	28	Oran	29

HADJ 2027

L'opération de paiement des frais du pèlerinage lancée aujourd'hui

L'Office national du Hajj et de la Omra a annoncé, dans un communiqué, que l'opération de paiement des frais du Hajj pour la saison 1448 de l'Hégire/2027, fixés à 820 000,00 DA (82 millions de centimes), débutera le 1er octobre et se poursuivra jusqu'au 29 octobre 2026. La même source a précisé que « l'Office national du Hajj et de la Omra informe l'ensemble des citoyens concernés par l'accomplissement du Hajj pour la saison 1448 de l'Hégire/2027 que l'opération de paiement des frais du Hajj, fixés à 820 000,00 DA (82 millions de centimes), débutera le 1er octobre 2026 et se poursuivra jusqu'au 29 octobre 2026 ». L'Office a indiqué que les personnes concernées peuvent s'acquitter des frais du Hajj par les moyens suivants : paiement électronique via le portail algérien du Hajj, au moyen de la carte bancaire CIB ou de la carte Edahabia ; paiement électronique au niveau des

agences de la Banque d'Algérie, au moyen de la carte bancaire CIB ou de la carte Edahabia, via les terminaux de paiement électronique (TPE) ; chèque bancaire ou postal certifié ; paiement en espèces au niveau des guichets de la Banque d'Algérie.

À ce titre, l'Office invite l'ensemble des personnes concernées à « veiller à finaliser l'opération de paiement des frais du Hajj durant la période fixée et à accomplir les autres procédures administratives liées à l'accomplissement des rites du Hajj dans les délais requis ». Il les invite également à consulter le site électronique et les pages officielles de l'Office national du Hajj et de la Omra, ainsi que le portail algérien du Hajj : bawabetelhadj.dz, et le portail national des services numériques gouvernementaux : dzds.dz, afin d'obtenir davantage d'informations et de suivre les dernières actualités relatives à la saison du Hajj, selon le communiqué.

PRIX NATIONAL DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

Près de 780 produits artisanaux déposés



La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a présidé une réunion avec les membres de la Commission nationale du Prix national de l'artisanat et des métiers, édition 2026, au cours de laquelle il a été fait état du dépôt de près de 780 produits artisanaux, a indiqué un communiqué du ministère.

Selon la même source, le président de la commission a présenté, avec les membres, le bilan de la participation enregistré à ce jour. Celle-ci a suscité un engouement de la part des artisans à travers les différentes wilayas, avec « le dépôt de près de 780 produits artisanaux, un nombre appelé à augmenter avec l'achèvement de l'opération de collecte des produits au niveau des wilayas chargées de leur recensement, en vue du lancement de la phase de sélection régionale ».

À cette occasion, les membres de la commission ont affirmé leur disponibilité

à mettre à profit leurs expertises et leurs expériences, chacun selon sa spécialité et sa représentation sectorielle, afin de contribuer à une sélection objective et rigoureuse des meilleurs produits, conformément aux conditions et critères en vigueur, de manière à garantir la réalisation des objectifs escomptés de l'organisation annuelle de ce prix national ».

Dans ce cadre, la ministre a souligné que le Prix national de l'artisanat et des métiers constitue « une étape importante pour encourager la créativité, l'excellence et l'innovation dans le domaine de l'artisanat d'art, ainsi que pour mettre en valeur les produits algériens qui reflètent l'authenticité et la richesse du patrimoine artisanal national ». Elle a également insisté sur la nécessité de faire en sorte que le prix dépasse sa dimension purement compétitive pour devenir « un mécanisme de valorisation des artisans et de leurs produits, ainsi

que d'accompagnement dans leur parcours de développement et d'excellence ».

Mme Meddahi a également appelé à « encourager les artisans lauréats de ce prix national en leur donnant la possibilité de participer à des manifestations et salons internationaux, en reconnaissance de leurs créations, de leur excellence et de leur contribution à la préservation des produits artisanaux algériens et à leur promotion à l'échelle internationale ». De son côté, le président de la commission et les membres ont renouvelé « leur engagement à déployer tous les efforts nécessaires durant les différentes étapes du processus de sélection et à veiller à ce que celui-ci soit mené selon une approche professionnelle et objective, fondée sur les critères et conditions établis, afin de garantir la sélection de produits reflétant le niveau de créativité, d'authenticité et de qualité dont regorge l'artisanat algérien ».

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Baddari rencontre le chercheur Smaïne Zeroug

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a rencontré, hier, le membre du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, le chercheur Smaïne Zeroug, a indiqué un communiqué du ministère. «Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a rencontré, dans l'après-midi du 29 septembre 2026, au siège du ministère, le chercheur Smaïne Zeroug, membre du Haut

Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger et du laboratoire de recherche du Massachusetts Institute of Technology (MIT) aux États-Unis, ainsi que des chercheurs de l'Université des sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB), spécialisés en sciences de la terre, en vue de contribuer au renforcement et à la valorisation de la recherche scientifique portant sur les terres rares situées dans la chaîne de l'Ahaggar", a précisé le communiqué.

INSTITUT NATIONAL DE L'HÔTELLERIE ET DU TOURISME DE BOUSSAËDA

140 nouveaux stagiaires attendus

Au total, 140 nouveaux stagiaires rejoindront bientôt l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme (INHT) de Boussaâda, a déclaré, hier, la directrice de cet établissement, Zoulikha Cherif. La même responsable a précisé que les nouveaux étudiants ont été admis après un examen d'entrée, organisé début septembre au sein de l'INHT, comprenant des épreuves écrites de culture générale et de langues étrangères, suivies d'un entretien.

Mme Cherif a souligné que le parcours des nouveaux stagiaires, dont 8 venus de pays africains (Niger,

Tchad, Mozambique et Tunisie) sera sanctionné par un diplôme de technicien et de technicien supérieur en hôtellerie et tourisme, à l'issue d'une formation théorique et pratique entrecoupée d'un stage dans des établissements hôteliers pour acquérir de l'expérience avant leur intégration dans le monde du travail. Selon la directrice de l'INHT, l'institut offre, en plus de l'hébergement des stagiaires, d'importants moyens pédagogiques, notamment des salles de classe, des cuisines et un personnel d'encadrement expérimenté qui permettent de garantir une formation de qualité.